VITROLLES le mag

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE VITROLLES

N° 58 Novembre / Décembre 2012










DOSSIER

Rebondir, mode d’emploi

p.19 à 22

Éditorial



L'équipe municipale se mobilise chaque jour pour que le développement économique de notre territoire soit au service de Vitrolles et surtout, de chacun de ses habitants.

Espace métropolitain stratégique entre Marseille et Aix-en-Provence, Vitrolles conserve, malgré la conjoncture actuelle, un fort potentiel de développement. Avec ses 1500 entreprises, notre ville est en effet le second pôle économique du pays d'Aix et le troisième au niveau départemental.

Ce potentiel économique doit tout d'abord être encouragé. Ainsi, en 2012, nous poursuivons nos investissements grâce à une gestion saine de nos dépenses de fonctionnement : 25 millions d'euros ont ainsi été injectés dans l'économie réelle de notre territoire faisant de cet investissement public un soutien majeur aux petites et moyennes entreprises, sans oublier un investissement à plus long terme vers les filiètes porteuses telles que l'aéronautique et ce, en partenariat avec les collectivités locales et l'état.

Conjointement, nous avons initié, il y a deux ans, une véritable réflexion pour améliorer les services municipaux liés à l'emploi et à l'économie. Ainsi, par le biais notamment du Bureau Municipal de l'Emploi, la Ville de Vitrolles met en oeuvre différentes actions qui favorisent le retour à l'emploi des Vitrollais et encouragent les initiatives liées à l'emploi et à l'économie. L'objectif de cette démarche : accompagner et encourager les créateurs d'entreprise, les porteurs de projets et les demandeurs d'emploi afin de créer de nouvelles richesses.

Que 2013 nous permette de transformer ces perspectives en actes.

Loïc GACHON
Maire de Vitrolles
Conseiller général des Bouches-du-Rhône





Directeur de la publication : **Loïc GACHON**
Elu délégué à la Communication : **Michel PIQUET**
Directeur de la Communication : **Simon FOURNIER**
Rédacteur en chef : **Marjorie PIRAS**
Rédaction : **Marjorie PIRAS, Gaëlle LE ROUX, Laure ALAZARINE, Grégory AIGOIN**
Conception graphique : **Reflets Graphics**
Maquette : **Florian GRIMAUD, Fabien PALMARI**
Photos : **Corinne ADAM**
Imprimerie : **Trulli**
Imprimé sur papier recyclé, avec des encres végétales.
Imprimeur certifié «Imprim'vert»
19 000 exemplaires



Date de publication : Novembre 2012

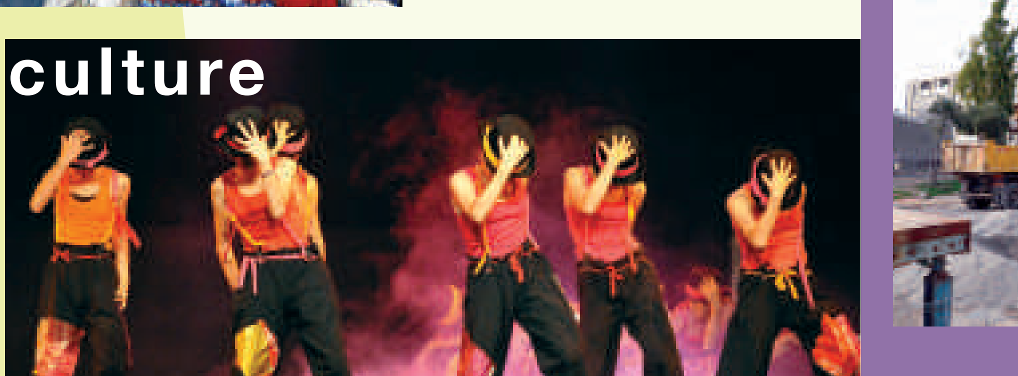
à vue d'œil



Roucas/Centre-Ville
Bords de l'Etang/Griffon











La programmation 2012/2013 a été dévoilée au domaine au Fontblanche, à l'occasion du **lancement de la saison culturelle.** Une ouverture en fanfare qui prend de la hauteur.





Le chapiteau de Kiffa a déroulé le tapis rouge pour la cérémonie de **clôture officielle de « Vitrollywood »**, festival de parodies cinématographiques spécial jeunes initié par Vatos Locos Vidéo.
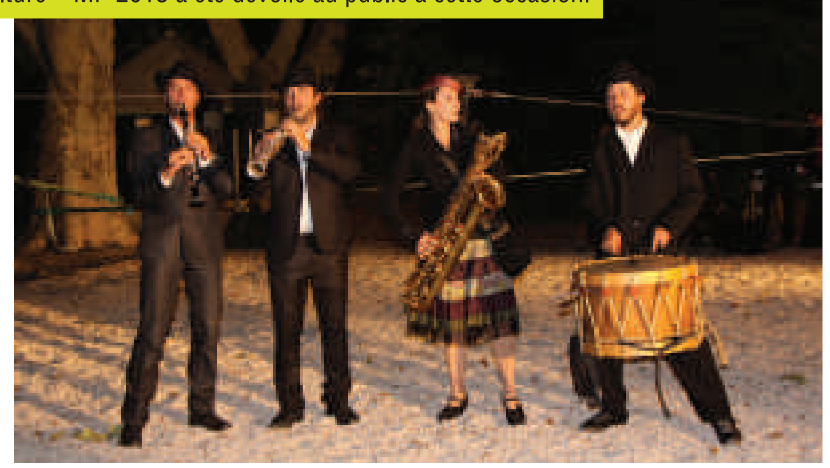
••• Le tissu associatif était réuni à l'occasion de la Fête de la vie associative, organisée par la Mairie en centre ville, le 8 septembre. Au programme : animations, informations sur les économies d'énergie et le tri sélectif...





••• Grande soirée festive avec visite en fanfare du théâtre de Fontblanche à l'occasion du lancement de la saison culturelle, le 14 septembre. Le projet « Vitrolles Échangeur » élaboré dans le cadre de la Capitale européenne de la Culture – MP 2013 a été dévoilé au public à cette occasion.





••• Le Syndicat d'Initiatives Citoyennes (SIC) a pris ses quartiers à la gare routière de la Pierre Plantée, courant septembre. Un espace public et numérique d'information, de rencontres et de propositions dans le cadre de Marseille Provence 2013.

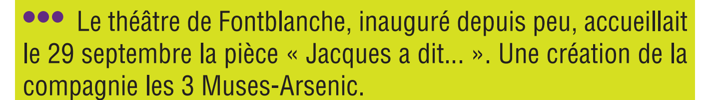


••• A l'occasion de la Semaine de la mobilité, la Mairie a organisé, le 21 septembre, une journée de sensibilisation aux déplacements alternatifs.





••• Inauguration, fin septembre, des locaux du CCAS (chemin des Vignes), après une rénovation de plusieurs mois qui offre aujourd'hui un accueil du public amélioré. En présence du Maire, Loïc GACHON, et de l'élu délégué aux Affaires Sociales, Henri AGARRAT.



••• Le théâtre de Fontblanche, inauguré depuis peu, accueillait le 29 septembre la pièce « Jacques a dit... ». Une création de la compagnie les 3 Muses-Arsenic.





••• Orchestrée par Eagles Stars, la 7ème édition du festival Rock and Country a attiré des artistes de renommée internationale, au parc de Fontblanche, les 22 et 23 septembre.



••• Temps fort qui marque l'avancée du Projet de Rénovation Urbaine : l'inauguration de trois programmes neufs de logements de 13 Habitat - les Patios, les Hélianthèmes et la résidence Pierre-Joseph GARIDEL- en présence du Maire, Loïc GACHON, de l'élue déléguée au Projet de Rénovation Urbaine, Pascale MORBELLI, de Christophe MASSE, Président de 13 Habitat et de Bernard OLIVER, Président de l'Association Régionale des Organismes HLM et de Mme OBINO.





●●● Loïc GACHON a fait découvrir la ville aux nouveaux habitants, et notamment les grands projets en cours, à l'occasion d'une visite guidée, le 13 octobre dernier.





●●● Organisé par la Mairie et l'association « Vie et commerces », le Salon du mariage s'est tenu le 21 octobre au chapiteau de Kiffa. Plus de 30 artisans (traiteur, coiffeur, fleuriste...) étaient présents tandis que les défilés ont animé la journée.

●●● Vieillir et agir ensemble : telle était la thématique retenue pour la Semaine bleue, organisée du 15 au 19 octobre par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et la Mairie.





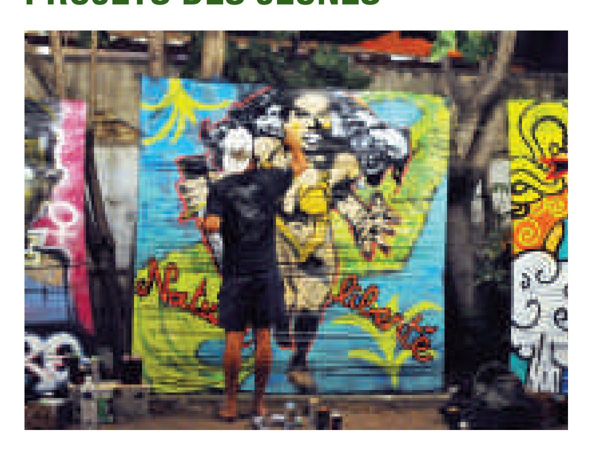


●●● Marcel Liccia, Elu délégué aux Sports et Christine MOURADIAN, présidente du Vitrolles Sport Volley-Ball, autour de l'équipe féminine de Nationale 3, victorieuse lors de la rencontre contre Istres, le 28 octobre dernier.

●●● Un temps de rassemblement pour les enfants et les familles était organisé le 17 novembre dernier par le Comité local d'ATD-Quart monde à l'occasion de la Journée du refus de la misère.



VITROLLES LANCE UN FESTIVAL DÉPARTEMENTAL CONSACRÉ AUX PROJETS DES JEUNES

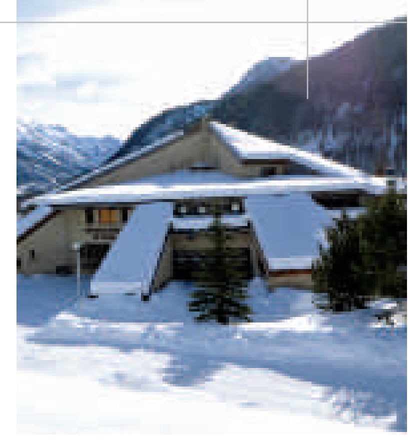


Mettre en avant les projets initiés par les jeunes, créer un échange constructif sur le thème de la jeunesse et animer Vitrolles. Tels sont les objectifs du Festival consacré aux initiatives des 11-30 ans, qui se tiendra les 7 et 8 juin 2013 sur Vitrolles. Tous les jeunes du département voire de la région seront les bienvenus ! Lancé par la Mairie en partenariat avec le Conseil général des Bouches-du-Rhône, ce temps fort se tiendra au centre-ville, sur un large périmètre interdit à la circulation automobile pour l'occasion (du skate-parc au parc St-Exupéry). Si l'événement sera bel et bien festif (scène ouverte avec concerts, démonstrations....), l'idée est surtout de créer une véritable dynamique entre les jeunes, les structures associatives et institutionnelles qui leur sont dédiées, et le grand public autour de thématiques diverses (sport, culture, développement durable, vie associative, médias/numérique, hébergement/restauration, emploi/insertion). Le « Vitrolles Défi Jeunes » fera également partie de la programmation. Tandis qu'un camping éphémère, situé en centre-ville, permettra à tous les jeunes venus des 4 coins du département de planter leur tente...

DÉVELOPPEMENT DE POINTE POUR LE LABORATOIRE SAMBOURG

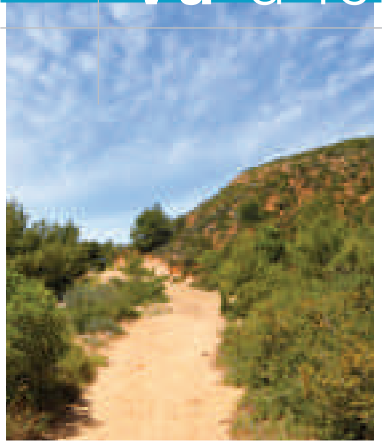
Le siège du laboratoire Sambourg, situé en centre ville, sur la place de Provence, vient de bénéficier d'importants travaux d'agrandissement et de rénovation. Un plateau technique principal de pointe (lieu où sont réalisées la plupart des analyses des patients) a été aménagé à l'étage en dessous dans les locaux de l'ancienne salle de concert, le « sous-marin », après deux années de travaux d'envergure. Hublots au sol, aquarium à eau de mer, équipements ultra-modernes... la transformation du lieu a su garder une partie de l'esthétique qui a symbolisé ce lieu culturel phare. Un plus pour le dynamisme commercial du centre ville et un service supplémentaire pour la population, qui peut désormais bénéficier d'un point de collecte des déchets de soins dits « DASRI » (utile notamment aux personnes diabétiques). Possédant 6 établissements, dont 3 sur Vitrolles, 2 à Aix-en-Provence et 1 à Calas, le laboratoire Sambourg vient de recevoir l'accréditation du Comité Français d'Accréditation (COFRAC), un label de qualité international. Cette reconnaissance délivrée à l'ensemble de ses 6 laboratoires et de ses 2 plateaux techniques (le second, accessible 24/24h sur appel, est situé à la clinique de Vitrolles et traite les urgences), fait du laboratoire Sambourg un des établissements biologiques les plus performants au niveau





Noël à Névache

Les inscriptions pour les vacances familiales de fin d'année, au centre de vacances de Vitrolles à Névache (vallée de la Clarée) se dérouleront du 12 au 16 novembre pour les familles n'ayant pas participé aux vacances de Noël en 2011, du 19 au 20 novembre pour les familles ayant participé en 2011 et le 22 novembre pour tous, en fonction des places disponibles. Les vacances familiales auront lieu, quant à elles, du 30 décembre au 5 janvier. Pour cela, rendez-vous au Guichet Unique de l'Enfance de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (sauf le jeudi après-midi) situé au bâtiment le Romarin, quartier des Pins, 1er étage. Renseignements : 04 42 77 63 24



Saison de chasse

Avis aux promeneurs : à l'occasion de la saison de chasse qui a débuté le 9 septembre dernier, soyez vigilants lors de votre balade dominicale sur le plateau.
Différents lâchers de gibier (faisans, lapins, perdreaux, lièvres...) sont organisés par la Société de chasse de Vitrolles, un dimanche sur deux, jusqu'à début 2013.

Voici les prochaines dates :
- 18 novembre
- 2 décembre
- 16 décembre
- 30 décembre
- 13 janvier.

régional. Près de 300 médecins, pharmaciens, infirmiers libéraux et autres professions de santé venus des 4 coins du département avaient fait le déplacement lors de l'inauguration du lieu, le 4 octobre dernier.

DÉCOUVERTES PALÉONTOLOGIQUES : VITROLLES À L'HONNEUR



Dans un ouvrage qu'il vient d'éditer au mois d'août, publié par l'Université américaine de l'Indiana, Pascal Godefroit (assisté de Xavier Valentin et Géraldine Garcia) fait la part belle aux fouilles qu'il a entreprises sur le territoire vitrollais au cours des 15 dernières années. Membre de l'Institut Royal des sciences naturelles de Bruxelles, ce paléontologue montre, au cours des 15 pages consacrées à Vitrolles (sur 600 pages !), la richesse de la biodiversité des découvertes réalisées sur notre commune, dans différents lieux, à l'occasion de trois campagnes de fouilles. Des oeufs de dinosaures, aux poissons et squales, en passant par des os de titanosaures... ou encore, une musaraigne baptisée *Valentinella Vitrollense*, qui fait partie de la famille des mammifères, les premiers êtres apparus sur Terre après l'extinction des dinosaures. **"Les dinosaures de Bernissart", Pascal Godefroit/Éditions Indiana University Press, 2012.**

GRÂCE À LA GRC, VOS DÉMARCHES ENCORE SIMPLIFIÉES !

GRC pour Gestion Relation Citoyen. Derrière ce sigle, toute une démarche....qui se concrétisera dans les mois à venir, pour renforcer le lien entre les citoyens et la Mairie. Par le déploiement d'un système reposant sur des outils informatiques, les démarches administratives seront facilitées : chaque usager disposera d'un "compte citoyen" sécurisé via le site internet de la Ville qui lui permettra d'obtenir un certificat de naissance, de gérer les inscriptions de ses enfants aux activités périscolaires, de régler les factures de cantine... Bref, les avantages de la GRC sont nombreux ! Ce nouveau dispositif vient compléter le label Marianne, obtenu par la Mairie il y a plusieurs mois, et *"affirme un peu plus encore l'engagement d'un service public au service du public"*.

CAISSE DES ÉCOLES : APPEL À CANDIDATURE POUR LES ÉLECTIONS DE DÉCEMBRE

Permettre la meilleure scolarité possible à chaque élève en veillant à la réduction des inégalités : tel est le rôle de la Caisse des Ecoles de la Ville de Vitrolles. Cet établissement public composé d'élus de la ville, de représentants de la société civile et de représentants institutionnels tiendra son Assemblée Générale ordinaire le mercredi 12 décembre 2012. Les personnes qui souhaitent participer à cette instance peuvent proposer leur candidature pour l'élection des nouveaux membres relevant de la société civile. Pour cela, il n'est pas nécessaire d'être parent d'élèves ou professionnel du secteur. Chaque citoyen peut se porter candidat. **Pour plus d'informations : Mairie de Vitrolles (Direction Générale Adjointe de l'Enfance) au 04 42 77 63 67**

JOSÉPHINE SENAY, UNE ARRIÈRE-ARRIÈRE GRAND-MÈRE HEUREUSE

Bien connue pour avoir tenu une boucherie familiale durant 40 ans sur Vitrolles, la famille Senay vient de s'agrandir. Le 11 octobre dernier naissait le petit Nathan, à la clinique de Vitrolles... Du haut de ses 86 ans, Joséphine Senay est ainsi devenue tri aïeule pour la seconde fois, après la naissance de son premier arrière-arrière petit-fils Noah. Toutes nos félicitations à cette famille de 5 générations, et notamment à la maman de Nathan, Mélanie !

SOLIDARITÉ AVEC LES RESTOS DU CŒUR

C'est le moment de donner à chacun un coup de pouce pour passer l'hiver. Le samedi 10 novembre, participez à la soirée spectacle « Vitrolles a du cœur », qui se déroulera à 19h à la salle du Roucas, rue Roumanille, au Village. Cabaret, magie, danses, chorales, variétés internationales, flamenco... seront au programme de cet évènement caritatif organisé par Vitrolles en Chansons qui fera don des bénéfices récoltés durant cette soirée à l'association créée par Coluche, dont la 28ème campagne d'hiver vient de débuter. **Participation 5€ - Buvettes et restaurants sur place. Réservation : www.vitrollesenchansons.com/ Tel : 06 51 48 80 82 ou 06 59 47 55 86**

VITROLLES S'ENGAGE POUR L'AVENIR DE SES ENFANTS

Initié en 2009 par la Mairie et les centres sociaux (AVES et Calcaïra) dans le cadre du Programme de Réussite Educative (PRE), les Clubs « Coup de Pouce Clé » (Lecture et Écriture) ont pour objectif de fournir un accompagnement scolaire innovant aux élèves en difficultés. Il s'agit de leur apporter certains facteurs de réussite que les enfants les plus favorisés reçoivent le soir, à la maison. Cet accompagnement concerne aussi bien les enfants eux-même que leurs parents, dont le rôle est primordial. La recette s'avère bien fonctionner puisque plus de 110 familles en ont déjà bénéficié et de réels progrès ont été constatés chez la majorité des enfants dès la première année. La cérémonie officielle de lancement des Clubs « Coup de Pouce Clé » (Lecture et Écriture) aura lieu le jeudi 15 novembre. Autre initiative forte, reconduite cette année en faveur de l'enfance, l'organisation d'un événement festif pour la Journée Internationale des Droits de l'Enfant, date anniversaire de la signature de la convention éponyme. L'occasion pour les services municipaux accueillant du jeune public de réaffirmer l'engagement de la Mairie sur cette thématique prioritaire. Au programme de cette journée du 21 novembre réservée aux enfants bénéficiant des structures municipales (accueils de loisirs sans hébergement, accueil périscolaire, crèches, bibliothèques et ludothèque) : des ateliers, des contes, des chansons et un grand gouter festif.

Les décisions de vos élus

> Eaux de baignade : convention avec le GIPREB

La Mairie de Vitrolles souhaite reconduire la convention au GIPREB avec des modifications concernant le suivi de la qualité des eaux de baignade des plages sur la Commune. Afin de réduire et de prévenir la pollution des eaux de baignade et d'informer les usagers sur leur degré de pollution, l'Union Européenne a fixé des règles pour la surveillance, l'évaluation et la gestion de la qualité des eaux de baignade ainsi que la fourniture d'informations sur la qualité de ces eaux. Le GIPREB a proposé aux communes adhérentes de lui déléguer les missions de contrôle de la qualité des eaux de baignade, d'élaboration des profils d'eaux de baignade, de constituer le dossier de certification pour l'obtention d'un pavillon relatif à la qualité de baignade.

> Bus à Haut Niveau de Service sur l'avenue des Salyens

Porté par le Syndicat Mixte des Transports de l'Est de l'Etang de Berre (S.MI.T.E.E.B), le projet de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) reliant les Pennes Mirabeau, Vitrolles, Saint-Victoret et Marignane est une opportunité pour Vitrolles : il permettra de proposer une meilleure offre de transports aux habitants. Depuis 2012, et dans le cadre du Projet de Rénovation Urbaine, la Mairie réalise des travaux de requalification de l'avenue des Salyens. Le tracé du BHNS. prévoit d'emprunter cette artère. Dans un souci de maîtrise des dépenses publiques et de cohérence des aménagements, il a été décidé d'intégrer les travaux de réalisation des aménagements du futur BHNS sur l'avenue aux travaux de requalification effectués par la Ville. Le S.MI.T.E.E.B s'engage à financer 100% du coût de l'opération.

> Marie-Odile Petrissans déléguée à la Coopération décentralisée

Marie-Odile Petrissans, Conseillère municipale, vient d'être investie de la délégation à la Coopération décentralisée. Ce mode de coopération comprend non pas les relations d'amitié et de jumelage mais les partenariats noués entre collectivités de plusieurs pays. Dans un premier temps, la Mairie de Vitrolles mettra en place un projet de coopération décentralisée avec une commune de Madagascar.

1 Griffon/Bords de l'étang

Plus belle ma ville !

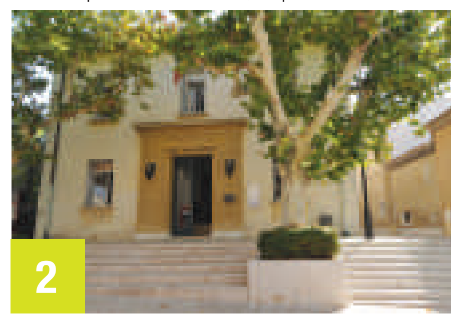
Aimer sa ville, c'est la respecter et avoir un comportement civique. C'est aussi jeter correctement ses déchets. Papiers au sol, chiens qui souillent les trottoirs, objets cassés abandonnés sur la voie publique... Toutes ces petites incivilités nuisent à la propreté et dégradent notre cadre de vie. Chacun de nous peut faire des efforts pour garder son quartier accueillant. La Municipalité continue, de son côté, à équiper les parcs et jardins de corbeilles à papiers (34 ont été positionnées sur le parc du Griffon et 5 sur le parking de la Maison de quartier des bords de l'étang) et d'espaces de propreté réservés aux chiens. La promenade de Kyrnéa vient d'être dotée de 8 corbeilles vouées à accueillir les besoins naturels de nos compagnons à quatre pattes. Inutile de rappeler à chacun l'utilité de ces équipements disposant d'un distributeur de sacs destinés à ramasser les déjections des animaux pour les mettre à la poubelle... Enfin, pour rappel un service gratuit d'enlèvement des encombrants (hors gravas et déchets verts) est à votre disposition, il suffit de le joindre au : 04 42 91 49 00.



2 Roucas

Fermeture de la Mairie du village jusqu'en janvier 2014

La mairie annexe du village est fermée depuis le 1er octobre 2012. Elle rouvrira ses portes aux usagers au 1er janvier 2014. Le temps d'une réhabilitation complète de ce bâtiment construit en 1883, qui comprend la mise aux normes actuelles de sécurité incendie, l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (installation d'un ascenseur, d'un élévateur..), la création de deux nouveaux bureaux et d'un espace d'attente, la réfection de la façade et le réaménagement de la salle des mariages. Un vaste chantier qui comprend un volet économies d'énergie (utilisation de matérieux nobles, installation d'une pompe à chaleur réversible...) fidèle à la démarche engagée par la Mairie en faveur du développement durable. Compte tenu de ce chantier, tous les mariages seront programmés à l'Hôtel de ville jusqu'au 31 décembre 2013. Pour les démarches administratives, veuillez vous adresser à la mairie centrale ou à l'annexe des quartiers sud, qui vous accueillent du lundi au vendredi : en continu de 8h30 à 16h30 pour l'Hôtel de Ville/de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h pour la Mairie des quartiers sud.



3 Centre-ville/Village

Vitrolles met le cap sur l'Internet très haut débit



L'Internet très haut débit à Vitrolles, c'est pour bientôt ! Alors que le dysfonctionnement de la procédure engagée par la Communauté du Pays d'Aix (CPA) pour une délégation de service public n'avait pas permis une installation moderne et efficace, la Mairie avait repris en main, l'année dernière, ce dossier d'importance. Des négociations avec l'opérateur Orange ont abouti en juin dernier : la fibre optique va donc se déployer progressivement sur la commune dans les tous prochains mois. Début 2013, les premiers habitants des secteurs village/grenadier/sud cadenières/les Hermès seront les premiers à bénéficier des services très haut débit. Seuls les immeubles collectifs seront concernés, dans un premier temps. Les débits de la fibre optique sont jusqu'à 10 fois plus rapides que ceux de l'ADSL. Une capacité inédite qui permet de répondre aux besoins actuels des usagers : utiliser plusieurs écrans en simultané sans aucun ralentissement, usage des réseaux sociaux, télétravail ou télévision 3D.

4 Valbacol

Un kiosque à musique, unique !

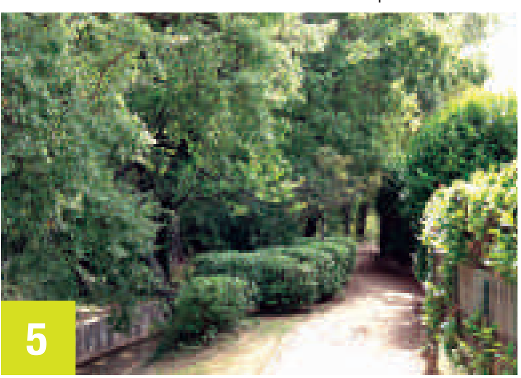


Notre quotidien est peuplé d'objets standardisés. Mais une poignée d'hommes talentueux résiste encore à l'uniformisation. Ces hommes s'appellent des Compagnons. Détenteurs de savoir-faire peu communs, ils créent, de leurs mains, des oeuvres uniques. Ces ouvriers extraordinaires ont trouvé matière à exercer leur imaginaire à Vitrolles. Dans le cadre de la rénovation de son patrimoine bâti et naturel, la Mairie a réussi à convaincre l'Union compagnonnique de s'intéresser au kiosque de Valbacol, tout délabré. Un chef d'oeuvre le remplacera désormais. Charpentiers, tailleurs de pierre, mosaïstes... tous les corps de métiers ont réalisé un travail d'orfèvre, de l'architecture à la décoration. Sur la dalle intérieure, en hommage aux maîtres bâtisseurs du Moyen Âge, le dessin du labyrinthe ornant la nef de la cathédrale d'Amiens a été reproduit. Un véritable bijou dont la Mairie ne finance que les matériaux. Les Compagnons ont travaillé bénévolement, initiant aussi de jeunes Vitrollais de l'association Meleza aux métiers d'art. La transmission est essentielle dans leur engagement. La gracieuse construction sera officiellement inaugurée au printemps 2013, en musique ! Elle s'intègre dans un réaménagement global du site de loisirs de Valbacol.

5 Griffon

Du neuf sur le Chemin vert

Du lac de la Tuilière au parc du Griffon, le Chemin vert est une agréable promenade en boucle. La passerelle en bois qui permettait d'accéder au jardin de Kiffa a été brûlée l'an dernier. Un acte de vandalisme qui a contraint la Mairie à choisir un autre matériau pour la reconstruction. Le fer remplacera le bois. La nouvelle passerelle sera moins harmonieuse que la précédente mais son coloris se fondra dans le paysage. Elle sera bientôt posée et dès janvier 2013, les promeneurs retrouveront un circuit complet. Coût de la reconstruction : environ 60 000 euros. La Mairie poursuit son programme de valorisation du cadre de vie des Vitrollais. En novembre, débutent les travaux d'aménagement d'un nouveau tronçon du Chemin vert : celui de Croze, qui va du bassin de rétention jusqu'à l'entrée de la Pépinière dont les abords ont déjà été refaits à neuf il y a quelques mois. Le cheminement sera stabilisé, parfois bétonné pour l'accès des personnes à mobilité réduite, et des bancs seront installés. Durée des travaux : 2 mois.



6 Centre-ville

Culture : une nouvelle billetterie à votre service

Théâtre, soirées musicales (classique ou jazz), spectacles de marionnettes, créations autour des médias numériques... la Mairie de Vitrolles vous a concocté une programmation culturelle 2012-2013 diversifiée et tous publics. Pour vous procurer les billets, vous n'aviez jusqu'ici qu'un seul point de vente à Fontblanche. Désormais, des permanences billetterie vous sont proposées au Bureau Municipal du Tourisme, parvis de l'Hôtel de ville, le mercredi de 9h à 12h. Les permanences du Pôle Action Culturelle à Fontblanche ont toujours lieu le mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Vous pouvez aussi réserver par téléphone au 04 42 02 46 50, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, ou par courriel : pac@ville-vitrolles13.fr (dans la limite des places disponibles).



Tous les spectacles sont gratuits jusqu'à fin 2012. Une volonté municipale afin que chaque Vitrollais puisse profiter de la culture et des loisirs. De façon générale, les festivités programmées par la Mairie sont en «entrée libre» ou à tarif modique. N'hésitez pas à réserver.

Petit manuel du parfait explorateur… du quartier

Votre rue vous paraît banale ? Voici une solution pour vous dépayser : les « Ateliers Habitants Aménageurs ». L'idée, lancée par la Mairie, s'inscrit dans Vitrolles Echangeur. A l'aide d'un carnet de bord, vous explorez votre quartier en rêvant à le transformer : une buvette, une aire de jeux, un jardin potager ? Faites des propositions, même saugrenues. Une équipe d'architectes et d'artistes verra avec vous comment les concrétiser. Bien sûr, tout ne sera pas possible. Mais de ce projet collectif, devraient émerger quelques constructions éphémères ou durables, pour un cadre de vie commun plus agréable. Déjà réalisée, une « table prairie » à Fontblanche pour des pique-niques ludiques. En novembre, deux Ateliers Habitants Aménageurs : Transformation du centre-ville / Création cartes de membres. Gratuit et ouvert à tous. **Inscriptions au SIC ou sur www.sicvitrolles.org**



SIC : apprenez à vous en servir

Un nouvel outil gratuit et évolutif permet d'améliorer la vie à Vitrolles. Plus vous l'utilisez, plus il devient performant. Farfelu ? Pas du tout. Cet outil a été conçu par la Mairie. Faites-en bon usage…

C'est à la gare routière que vous trouverez le SIC ou Syndicat d'Initiatives Citoyennes. Un espace public et numérique d'information et de propositions autour de Vitrolles Echangeur, le programme culturel créé par la Mairie dans le cadre de Marseille Provence 2013. Le principe ? Rassembler artistes, habitants et services municipaux autour de projets d'amélioration de la ville, au bénéfice de tous. Vitrolles a des atouts à exploiter. Vous êtes les mieux placés pour en parler. Partagez vos idées ou participez aux ateliers. Le SIC, c'est aussi un TV club, le vidéomaton de Transborder qui enregistre vos souvenirs, la carte interactive de Vitrolles qui détaille vos bons plans, anecdotes, coins à découvrir... Prochains rendez-vous : le 19 novembre inauguration officielle à 19h (animations dès 17h30), Cartopartie en décembre et week-end spécial « Grand Embarcadère » les 12-13 janvier (un départ festif et collectif pour les manifestations culturelles 2013). *SIC, gare routière rd-pt Pierre Plantée. Accès libre. Permanence du Bureau Municipal du Tourisme de 14h à 16h (sauf mercredi) et permanence du SIC de 16h à 18h (sauf mardi). Plus d'infos : www.sicvitrolles.org*

Vitrollais, en route pour la célébrité !

Tous les habitants sont attendus pour une photo collective. Elle sera réalisée par Kristine THIEMANN, artiste invitée par la Mairie dans le cadre de Vitrolles Echangeur. Rendez-vous pour un casting géant le 15 novembre à 12h, place de Provence (en face du laboratoire). Venez comme vous êtes : jeune ou moins jeune, grand ou petit, homme, femme, enfant, tatoué, percé, avec lunettes, baskets ou talons… Le seul critère : être habillé en bleu clair et muni d'un oreiller blanc ! Cette photo insolite sera publiée en 2013. Nous vous tiendrons informés. *Plus d'infos : www.kristinethiemann.com*



Avenue de Marseille : le projet dévoilé

Reliant le Village aux quartiers sud, l'avenue de Marseille est depuis longtemps l'objet d'études sur les modalités de sa requalification. Une réunion publique sera donc organisée par la Mairie, le lundi 12 novembre, au chapiteau de Kiffa afin d'exposer aux habitants l'ensemble du projet. Ce grand chantier de plus de 10 millions d'euros (dont 60% financés par le Conseil Général) comprend à la fois la réfection des voies de circulation, carrefours et trottoirs, mais aussi la restructuration des réseaux aériens et souterrains. En effet, les réseaux d'évacuation des eaux pluviales doivent être revus afin d'éviter tout risque d'inondation en cas de fortes pluies. Des bassins de rétention seront prévus dans ce même but. D'autres éléments importants doivent également être traités comme le réseau d'eau potable, les espaces verts, l'éclairage public ou le tracé de la future voie cyclable. Parmi les informations à retenir, le lancement des travaux qui devraient débuter en milieu d'année 2013 par la partie nord, de l'avenue Vital Rouard à l'avenue Monticelli.

Sécurité routière : une priorité !

C'est une route longue de plus de 2,5 km, en ligne droite sur la quasi totalité de sa longueur. De part sa nature même, l'avenue de Marseille ne permet pas une modération naturelle de la vitesse. La première réhabilitation fut un premier pas, permettant de ralentir les véhicules autour des 2 ronds-points du tronçon concerné. La nouvelle requalification ira plus loin dans ce sens. *« Cette avenue est dangereuse, elle nécessite d'être recalibrée. Les voies et les croisements seront optimisés afin de limiter la vitesse des véhicules. Dans l'attente, l'ensemble des moyens mobilisables sont présents. La brigade de sécurité routière, que nous avons renforcée, agit au quotidien pour la sécurité des Vitrollais, en équilibrant prévention et répression. »* Une précision du Maire, Loïc GACHON, qui considère cet enjeu comme une priorité.

Des vélos qui dépassent les autos...

La réhabilitation de l'avenue de Marseille s'inscrit dans une démarche de développement durable. La question des déplacements doux y est donc naturellement intégrée. C'est ainsi que la future route sera bordée d'une piste cyclable sur l'intégralité de son tracé. Celle-ci sera reliée aux cheminements cyclables existants dans un schéma de cohérence globale. Objectif : créer un véritable réseau interconnecté qui permettra à terme, de parcourir la ville à vélo, du nord au sud, en toute sécurité.

Le PLU en bref

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document qui établit le projet d'urbanisme et d'aménagement de la ville. En remplacement du Plan d'Occupation des Sols (POS), il fixe les règles générales d'utilisation du sol : zones constructibles, coefficient d'occupation des sols, prescriptions architecturales... dans le respect d'un développement durable.

Trois phases composent le PLU :

- Le diagnostic territorial, établi en 2010. Son objectif était d'analyser les problématiques vitrollaises et d'en tirer les enjeux prioritaires, en concertation avec les habitants.
- La seconde phase, achevée fin 2011, a permis de définir les grandes orientations et de traduire le projet d'aménagement de la ville au travers du PADD, document accessible à tous.
- Le règlement et ses documents graphiques (zonage) qui délimitent et encadrent l'urbanisation des différentes zones et secteurs de la ville, seront présentés lors des prochaines réunions publiques.



Le Plan Local d'Urbanisme entre dans sa 3ème étape

Comment réorganiser notre territoire en tenant compte des thématiques sociales, environnementales et économiques spécifiques à Vitrolles ? C'est pour répondre à cette problématique que l'équipe municipale travaille depuis 2009 à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme. Celui-ci définit les enjeux liés à l'aménagement de notre territoire (voir « Le PLU en bref »).

Parce que la participation des habitants est au cœur du projet vitrollais, la Mairie vous invite de nouveau à participer aux différentes réunions d'information au cours desquelles vous seront présentés le règlement et le plan de zonage, troisième étape du PLU avant validation définitive (voir « A vos agendas »).

Pour rappel, la première phase de diagnostic territorial avait permis d'identifier trois enjeux prioritaires : la protection et la valorisation du patrimoine, l'amélioration de l'organisation urbaine et des liens sociaux, et le développement de l'attractivité et de la performance économique. Ces trois orientations ont ensuite été traduites et formalisées dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), seconde étape du PLU, débattu mi-2011 en Conseil Municipal, dont le compte-rendu est disponible sur le site internet de la Ville, rubrique Participation des Habitants.

A vos agendas

Les prochaines réunions publiques auront lieu :

- Le mardi 6 novembre à 18h30 à la Maison de quartier du Roucas
- Le vendredi 16 novembre à 18h30 à la Maison de quartier des Bords de l'Étang
- Le mardi 27 novembre à 18h30 à la Maison de quartier de la Frescoule

Lors de ces rendez-vous, vous pourrez découvrir le règlement et le zonage de la ville en présence des élus et techniciens de la Mairie.



Avenue des Salyens : la 2ème phase est lancée

Les travaux de requalification de l'artère principale de la ville se poursuivent sur la partie haute. Et ce, jusqu'en novembre 2013. Visite de chantier.

Lancée en février 2012, cette vaste opération se poursuit, depuis septembre dernier, sur un nouveau tronçon qui s'étend des commerces situés près de l'ancienne passerelle jusqu'au rond-point de la Pierre Plantée. Le marché forain a donc été déplacé provisoirement sur la partie basse de l'avenue. Au programme du chantier : travaux de réseaux (pluvial et sec), réalisation des trottoirs, des voiries et du revêtement général, installation du mobilier urbain (bancs...) et aménagement d'espaces verts.

La poursuite des travaux de requalification de l'avenue des Salyens fait partie des aménagements extérieurs du Projet de Rénovation Urbaine des Pins, qui sont entrés, début septembre, dans leur seconde phase. Celle-ci comprend également l'aménagement de la promenade plantée à l'intérieur du quartier (dédiée aux modes doux de déplacement tels que piétons, cycles...), l'installation d'aires de jeux, des travaux sur la partie basse de la Rue Monticelli (aménagement du carrefour, réfection des trottoirs...) et sur la partie haute de l'allée des Glycines. Cette seconde phase, qui est la plus longue des 5 phases, sera également marquée par la démolition, à la fin de l'été 2013, des immeubles Sauge-Sarriette.

Au final, l'avenue des Salyens devrait arborer un nouveau visage, plus humain, mi 2015. En effet, elle sera réduite à deux fois une voie (contre deux fois deux voies jusqu'alors) et accueillera différents espaces pour piétons, vélos et transports en commun (larges trottoirs, piste cyclable...), ainsi que des espaces verts. D'autant plus que les installations d'un nouvel éclairage et de mobilier urbain participeront à l'embellissement du lieu.

Un chantier à « faibles nuisances »

Depuis le lancement du Projet de Rénovation Urbaine, une des priorités de la Municipalité est de réduire au maximum les nuisances des travaux qui pourraient impacter la qualité de vie des habitants. Ainsi, la Commune fait en sorte d'optimiser l'offre en stationnement par la constitution de places provisoires. Par ailleurs, tous les chantiers qui se succèdent sont dits « propres » (bruit et poussière réduits, pas de travaux durant le week-end dans la mesure du possible, gestion optimisée des déchets, etc.).



La visite du chantier de la **crèche des Pignes,** nouvellement baptisée « Les petits Robinsons » était ouverte aux habitants le 9 octobre. L'occasion de découvrir ce bâtiment modèle qui répond au label écologique Bâtiments Durables Méditerranéens.



Rebondir, mode d'emploi

Suivre une formation, se reconvertir ou créer une entreprise : des choix qui permettent à plusieurs demandeurs d'emploi de « dépasser la crise ». Les dispositifs publics, portés notamment par la Mairie, sont souvent le coup de pouce indispensable qui vient « booster » la volonté d'avancer. Rencontre avec des Vitrollais de tous horizons qui ont su élargir le leur.

PLIE, clause sociale d'insertion, prêt d'honneur pour la création d'entreprise, DAE 13... des termes qui n'évoquent pas grand chose pour la plupart d'entre nous. Pourtant, ce sont autant de dispositifs dans lesquels la Mairie de Vitrolles s'inscrit pour favoriser le retour à l'emploi des Vitrollais, et coller au mieux à la trajectoire de chacun. « *L'emploi est une des priorités de l'équipe municipale. Nos missions sont diverses : organisation de forum emploi, accompagnement de personnes, partenariat avec les entreprises locales* », commente Naïma MELLITI, Conseillère municipale déléguée à l'Emploi et à la Formation. En 2003, la Ville a en effet créé une structure dédiée à l'accompagnement des demandeurs d'emploi, des porteurs de projets et des créateurs d'entreprises : le Bureau Municipal de l'Emploi. En 2010, la Mairie est allée encore plus loin, en créant la Mission Insertion dont l'objectif est de favoriser le retour à l'emploi des publics en difficulté. Dans les mêmes locaux situés avenue Jean Monnet, la Mission Locale Est-Étang de Berre s'adresse spécifiquement aux jeunes âgés de 16 à 26 ans. Enfin, le service municipal de la Vie Économique Locale aide, quant à lui, à l'implantation de commerces et d'entreprises. Autant d'interlocuteurs qui ont permis à plusieurs Vitrollais de rebondir.

Aurélie B.

Après avoir été orientée par la Mission Insertion du BME, elle exerce actuellement son métier de peintre en bâtiment en contrat d'insertion sur le Projet de Rénovation des Pins.



« J'ai terminé une formation de peintre en bâtiment en juin 2011, après avoir travaillé pour les Compagnons Bâtisseurs et les Compagnons du devoir. Une fois diplômée, je n'ai pas trouvé d'emploi dans cette branche et j'ai connu une période sans emploi durant presque un an. C'était une année difficile. Puis les choses se sont débloquées : je suis allée voir la Mission Locale qui m'a orientée vers le Bureau Municipal de l'Emploi. Depuis, les choses avancent. J'effectue aujourd'hui ma troisième mission en tant que peintre en bâtiment sur les chantiers de réhabilitation de la Ville. Les conseillers de la Mission Locale, du Bureau Municipal de l'Emploi et de la société Eurêka m'ont beaucoup aidée. Sans eux, j'en serais toujours au même point ! D'ailleurs, quand j'ai commencé ma première mission, je n'avais pas le permis de conduire. Depuis, j'ai pu le financer et je l'ai réussi du premier coup. Mon prochain objectif est d'acheter une voiture, pour être plus mobile et pouvoir trouver ainsi plus facilement un emploi stable à la fin de mon contrat actuel. »

Les contrats temporaires d'insertion sont proposés par des entreprises de travail temporaire d'insertion, telles que la société Eurêka, située à Vitrolles.

Nabil F.

A suivi une formation proposée par la Mairie dans le cadre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi. Grâce à cela, il est aujourd'hui agent de sécurité en CDI.

« Dans le passé, j'ai fait beaucoup de petits boulots en interim, dans différents secteurs d'activité. J'ai aussi géré une épicerie de quartier, à la Frescoule, avec ma famille. Le contact avec les clients m'a beaucoup enrichi. Et puis j'ai connu un moment difficile. Je me suis alors adressé au Bureau municipal de l'Emploi, et là, on m'a proposé, dans le cadre du PLIE, une formation d'agent de sécurité d'un mois, assurée par des anciens légionnaires. Je les en remercie, cela m'a beaucoup aidé. Un véritable tremplin pour moi : ça m'a boosté et redonné de l'espoir. D'autant qu'il y a du travail dans ce secteur. J'ai même eu deux autres propositions d'embauche, que j'ai refusées. L'emploi est intéressant, j'y ai pris goût. Ce n'est pas toujours évident, il faut être diplomate, mais j'aime le contact avec les gens. Je suis toujours ouvert au dialogue, ça me rend plus fort. J'ai vécu des moments peu faciles, mais je m'en suis sorti aujourd'hui. Une des meilleures choses que l'on puisse faire, c'est avaler sa colère. Patience égale récompense. »



Le PLIE est un dispositif visant à aider les personnes à s'insérer dans le monde du travail. C'est un accompagnement individualisé, sur mesure. La Mairie de Vitrolles accompagne près de 300 personnes dans ce cadre-là.

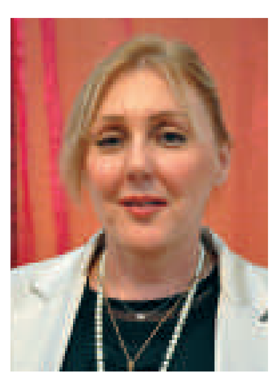
Le Bureau Municipal de l'Emploi (BME) vous accompagne depuis 2003

Situé avenue Jean Monnet, le BME aide et oriente les demandeurs d'emploi, les porteurs de projets et les créateurs d'entreprises. Pour ce faire, il propose des ateliers (réussir ses entretiens d'embauche...) et met à disposition 8 postes informatiques dédiés à la recherche d'emploi et de formation. Par ailleurs, il organise des forums d'emploi en lien avec divers partenaires. Le dernier en date, qui a eu lieu en avril 2012, proposait 1000 postes à pourvoir, ce qui a permis le recrutement d'une centaine de personnes (dont 23 le jour-même !). Pour aller plus loin, le BME a développé des partenariats avec de nombreuses entreprises, dans tous les secteurs d'activités qui recrutent (commerce, propreté...). *« Les offres d'emploi proposées par le BME sont essentiellement des postes à pourvoir dans les entreprises locales, même si occasionnellement, nous pouvons orienter vers des emplois en Mairie »*, explique Naïma MELLITI, Conseillère municipale déléguée à l'Emploi et la Formation. De par ses différentes actions, cette structure lancée par la Mairie il y presque 10 ans a une utilité avérée : sur les 6 premiers mois de l'année 2012, on dénombre plus de 100 embauches (67 CDD et 47 CDI) parmi les Vitrollais qui sont accompagnés. **Vous recherchez un emploi de préparateur de commande ou de manutentionnaire ? Contactez sans attendre le Bureau Municipal de l'Emploi au 04 42 77 41 00. De nombreux postes sont à pourvoir.**

Elisabeth G.

A lancé une boutique de vêtements et de retouches et propose divers services. Ce projet social et solidaire emploie 5 personnes et a des retombées positives sur les commerces du quartier.

« En travaillant pour une entreprise de travail temporaire d'insertion sur Vitrolles, je me suis rendu compte qu'il y avait de nombreuses femmes qui avaient des difficultés pour trouver un emploi. Notamment après l'âge de 50 ans. Je me suis dit qu'il fallait faire quelque chose pour elles. Nous avons lancé, il y a plus d'un an, en collaboration avec la Présidente déjà très impliquée dans une démarche associative, l'association « Toutes les femmes ». Nous avons trouvé un local au quartier de la Frescoule, où nous avons ouvert une boutique de vêtements, d'accessoires que je customise. Puis, nous avons lancé un service de conciergerie d'entreprise (travaux de couture, repassage, pressing...), en partenariat avec quelques commerçants du quartier. Notre projet a été soutenu par la Mairie de Vitrolles. Aujourd'hui, l'association emploie 5 personnes, dont deux couturières. J'estime qu'il y a des choses à faire et qu'il faut que quelqu'un les fasse. Car aujourd'hui, les entreprises ne sont plus citoyennes. Ce qui me pousse, c'est de trouver des solutions pour faire avancer les choses et de donner du sens à ce que je fais. »



Soutenue par la Mairie de Vitrolles, la Chambre Régionale d'Economie Sociale et Solidaire, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Conseil général des Bouches-du-Rhône, la boutique Toutes les femmes est située 19, avenue du 8 mai 45, quartier de la Frescoule.

Fatima C.

A créé un pressing écologique sur la commune, avec l'aide du service municipal de la Vie Économique Locale et de l'association Pays d'Aix Initiatives.

« Durant plusieurs années, j'ai effectué des missions intérimaires en tant que géomètre. Puis j'ai décidé de créer mon propre emploi et de lancer un pressing écologique. Je me suis adressée à la Mairie qui m'a conseillée puis m'a aidée à trouver mon local actuel ; j'ai ouvert en septembre 2010. C'est un concept nouveau : produits moins corrosifs, machines à économies d'énergie, récupération d'eau chaude... C'est plus efficace et cela conserve les couleurs du textile. Et on peut même laver le cuir et le daim, ainsi que les vêtements avec paillettes ou perles. Ça n'a que des avantages ! Aujourd'hui, j'ai de nombreux clients : des hôtels situés aux alentours et des particuliers. La première année, ça a été quand même difficile ; il faut être courageux pour se lancer. Mais cela m'apporte une grande satisfaction, et j'ai appris beaucoup, sur le plan administratif, en matière de comptabilité, et même à défendre mon projet. Ma famille m'a beaucoup aidée.

Et j'ai également eu un coup de pouce de Pays d'Aix Initiatives, qui m'a accordé un prêt d'honneur à un taux de 0 %. »



La Mairie de Vitrolles, via le BME accueille, informe, conseille et oriente les porteurs de projets et aide à l'implantation de commerces et d'entreprises sur la commune via son Service de la Vie Économique Locale.

Agences d'emploi : un bon tremplin

Beaucoup ne le savent pas...Pourtant, depuis 2006, suite à la loi dite de « cohésion sociale », les agences intérimaires sont devenues des agences d'emploi à part entière. Concrètement, elles peuvent aujourd'hui embaucher des salariés en CDI pour les placer chez des entreprises clientes pour des missions plus ou moins courtes. *« Ces agences testent, dans un premier temps, des employés potentiels sur des premières missions. Si l'expérience est concluante, les candidats peuvent par la suite être embauchés,* explique Naïma MELLITI, Conseillère municipale déléguée à l'Emploi et à la Formation. *Grâce à ces nouvelles formes de contrat, les employés ont les même avantages sociaux que les autres. Et ils bénéficient très souvent d'un accompagnement, de formations qui leur permettent de développer des compétences, mais aussi de facilités pour le déplacement entre le domicile et le lieu de travail. »* Donc bien des avantages ! D'autant plus que sur Vitrolles, on dénombre une quinzaine d'agences d'emploi de ce type dans des secteurs d'activité variés : logistique, industrie...

Elisabeth W.

Suite à une reconversion professionnelle, elle est actuellement employée par une société de services à la personne, en CDI.

« Depuis bientôt un an, je travaille pour une société de services à la personne, en tant qu'aide ménagère.



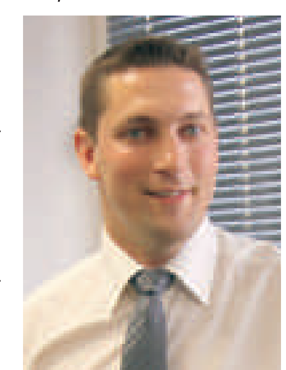
Je garde également des enfants, des petites jumelles. Auparavant, j'avais un emploi dans une entreprise de téléprospection qui a fermé subitement. Du jour au lendemain, je me suis retrouvée au chômage. J'ai fait des démarches actives pour retrouver un emploi, mais sans succès. Cela a duré un an. Pourtant, je voulais travailler à tout prix ! Je ne savais plus vers qui m'orienter. Puis, quelqu'un m'a parlé du Bureau Municipal de l'Emploi. J'y suis allée et le lendemain, j'avais rendez-vous avec mon employeur actuel. Dans le passé, j'ai occupé des postes très différents de ce que je fais aujourd'hui : commerciale dans les assurances, vendeuse en fromagerie...Vu mon parcours, je n'aurais jamais imaginé un jour travailler dans les services à la personne. Mais il faut s'adapter et j'en suis très heureuse. Il y a une bonne entente dans la société qui m'emploie, c'est presque un contexte familial. Cet esprit de travail m'aide à aller de l'avant. »

Le Bureau Municipal de l'Emploi oriente régulièrement les personnes souhaitant se reconvertir vers divers postes à pourvoir (aide à domicile, coffreur, aide-maçon, manutentionnaire..). Aucune formation préalable n'est nécessaire.

Frédéric I.

A créé, début 2012, une entreprise sur Vitrolles, spécialisée dans la protection contre l'incendie. Celle-ci emploie aujourd'hui 5 personnes.

« La sécurité incendie a été une vocation précoce pour moi. Dès l'âge de 18 ans, je me suis engagé en tant que pompier volontaire. Parallèlement, j'ai travaillé 15 ans dans ce secteur, en tant que salarié, pour plusieurs entreprises. Depuis plusieurs années, j'avais en tête mon projet de création et j'ai eu la possibilité, récemment, de le concrétiser ; je me suis donc lancé en mars 2012. Je travaille pour des magasins, des maisons de retraite...ou encore dans le logement. C'est un marché très porteur car il y a très peu d'entreprises sur ce créneau, notamment pour proposer une prestation de A à Z, comme nous le faisons. Le plus compliqué, ce n'est pas de créer une entreprise, mais de la faire vivre. Financièrement, c'est quelque chose de lourd mais je suis satisfait de voir que mon entreprise est rentable depuis peu. Devenir chef d'entreprise, ce n'est pas toujours facile, il faut toujours aller de l'avant. D'autant plus que je n'ai pas de formation, je suis un pur autodidacte. Mais c'est une expérience unique : j'ai l'impression de m'être envolé. »



La société Protince propose des prestations de maintenance et d'installation d'équipements de protection contre l'incendie. Et a participé au chantier actuel du Projet de Rénovation Urbaine du quartier des Pins.

Vos démarches : les adresses à Vitrolles

Emploi/formation/accompagnement

- **Bureau Municipal de l'Emploi**
Avenue Jean Monnet. Tel : 04 42 77 41 00
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- **Mission Locale Est Étang de Berre (jeunes de 16 à 26 ans)**
Avenue Jean Monnet. Tel : 04 42 77 53 53
- **Pôle Emploi**
21 avenue Denis Padovani. Tel : 39 49

Création d'entreprise

- **ADIJE :** couveuse d'entreprises.
04 42 02 54 00 - http://www.adije.fr
- **Intermade :** couveuse d'entreprises spécialisée dans l'éco sociale et solidaire 04 42 02 54 00
- **CitésLab :** service d'amorçage de projet pour les quartiers prioritaires 04 42 02 54 00
- **Pays d'Aix Initiatives (PAI) :** accompagnement (création, développement ou reprise d'entreprise. 04 42 64 63 70
http://www.paysdaixinitiatives.com



Six ruches décorées par les enfants sont désormais installées sur le toit du centre G. Sand. Une initiative de la Mairie et de l'Union Nationale de l'Apiculture Française visant à alerter sur la mortalité croissante des abeilles.





A Vitrolles, c'est Noël avant l'heure

Cette période festive attendue de tous, en particulier des enfants, commence dès le 30 novembre à Vitrolles. La Mairie et ses partenaires associatifs vous invitent pour trois journées de fête, du village au centre ville.

Comme chaque année à cette époque, la ville s'illumine de mille feux pour le plaisir des plus petits comme des plus grands. Dès le vendredi 30 novembre et durant tout le week-end, le petit train de Noël vous emmènera à travers la ville, découvrir les nombreuses animations offertes par la Mairie et les associations de commerçants vitrollais. Un programme riche et varié avec notamment un feu d'artifice et un grand spectacle « chocolaté » au chapiteau de Kiffa.

Du vieux village...

Le marché artisanal se réinstalle au village avec ses 90 artisans. Le Père Noël sera bien évidemment de la fête et prendra la pose avec les enfants pour le plus grand plaisir des parents. Profitez-en, les photos seront offertes. Spectacles et ateliers de maquillage seront également au programme ainsi que la parade des cowboys et des indiens. Déplacez-vous du côté du théâtre de Verdure, de l'avenue Jean Moulin ou du Centre Commercial Le Fouquet, d'autres surprises vous attendent !

...au centre-ville

Du côté du centre-ville, impossible de rater le sapin géant et ses six mètres de hauteur totalement illuminés. A l'honneur cette année, non pas un pays mais des pays ! Venez vivre les Noëls du monde ou de nombreuses contrées seront représentées, chacune avec ses us et coutumes, ses talents culinaires ou artisanaux. Le Père Noël enverra l'un de ses fidèles lutins récolter les lettres des enfants, charmants ou chenapans. Et s'ils oublient d'apporter la fameuse missive, pas d'inquiétude, le matériel nécessaire est à disposition pour l'écrire sur place ! Maquilleuses, photographes, manèges et ferme pédagogique seront également de la fête ainsi que les bibliothèques et la ludothèque qui proposeront des ateliers enchanteurs...

Le 1er décembre, fête nationale ?

Le Mistral s'était invité aux Festines le 14 juillet dernier, nous privant du spectacle que nous attendions tous, rassemblés sur la plage des Marettes. Chose promise, chose due, le feu d'artifice est reprogrammé ! Rendez-vous donc au pied du Rocher le samedi 1er décembre à 18h, pour en prendre plein les yeux, à condition que les vents nous soient favorables.

Un flash mob solidaire pour le Téléthon



« Le Téléthon constitue une vraie raison d'espérer pour de nombreux malades atteints de maladies génétiques et rares, voire plus fréquentes. Nous appelons les jeunes à s'impliquer dans cet élan de solidarité », déclare Henri-Michel PORTE, Adjoint au Maire et coordinateur du Collectif Solidarité Téléthon Vitrolles, qui participe au côté de l'Association Française de lutte contre les Myopathies (AFM) au développement de traitements innovants. A noter parmi les temps forts de cette 26ème édition : une soirée concert pour les jeunes le 30 novembre (entrée 1€) et un grand loto le 1er décembre au chapiteau de Kiffa. Le 2 décembre, les bénévoles du Téléthon seront au centre-ville et sur le marché de Noël au village pour vendre des objets cadeaux et des sachets de blé (également en vente dans les écoles). Le 7 décembre une soirée musiques et chansons est programmée au Roucas (3€). Réservez aussi votre soirée du 8 décembre pour le spectacle cabaret et repas dansant sous le chapiteau de Kiffa. Le même jour, les partenaires Botanic, Carrefour et Décathlon accueilleront le Téléthon. Les clubs sportifs et les associations proposeront également des animations aux quatre coins de la Ville et vous convient notamment le 9 décembre à participer à un « Flash mob » (rassemblement dans un lieu donné pour participer à une scénographie musicale), au profit de la recherche médicale.

Infos, inscriptions et promesses de dons en ligne sur : http://solidaritetelethonvitrolles.blogs.afm-telethon.fr

Les chiffres

15500 € : dons collectés à Vitrolles en 2011.

2500 € : subvention octroyée par la Mairie de Vitrolles en 2012.

Solidarité : du local à l'international

Certains d'entre vous l'on peut être su. En février dernier le cyclone Giovana a ravagé l'île de Madagascar. Le bilan est lourd, plus de trente morts et de nombreuses infrastructures scolaires sont détruites.

La Mairie a décidé d'apporter son soutien à la reconstruction de ces sites notamment par l'octroi d'une subvention à la réhabilitation d'une école, d'une passerelle et d'un hangar de production d'huiles essentielles sur le village d'Ambodirota, durement touché.

Mais ce geste de solidarité est loin d'être anodin. En effet, cette aide est la première passerelle entre Vitrolles et Madagascar. La première étape d'une coopération plus large devant bénéficier à terme aussi bien aux petits vitrollais qu'aux enfants malgaches.

Car la coopération décentralisée est un engagement basé sur la réciprocité. C'est un engagement entre collectivités avec pour objectif des d'échanges mutuels en cohérence avec le projet de la Ville.

« L'enjeu central portera sur le domaine de l'enfance. Nous déclinerons dans cette thématique par exemple l'accompagnement des projets d'établissement et un échange sur la conception d'outils pédagogiques et de jeux », précise Marie-Odile PETRISSANS, conseillère municipale en charge de la coopération décentralisée.

Prochaine étape, la signature d'une convention qui liera Vitrolles avec son pendant malgache autour d'objectifs communs et déclinables sur nos territoires respectifs courant 2013.





L'EMMDAL élargit sa gamme

L'École Municipale de Musique, Danse et Art Lyrique a fait sa rentrée, en septembre dernier, sous le signe de l'innovation. Pas moins de 5 nouveaux enseignements et ateliers y sont proposés.

Forte d'un effectif constant de près de 900 élèves, l'EMMDAL de Vitrolles se hisse à la troisième place des écoles municipales les plus importantes de la région. Loin de se reposer sur ses lauriers, elle a su s'adapter et enrichir l'offre de ses enseignements avec pour seul objectif, la satisfaction et l'épanouissement des plus novices aux plus aguerris des mélomanes.

1 rentrée, 5 nouveautés

C'est ainsi que depuis la rentrée 2012, cinq nouveautés sont proposées aux Vitrollais : une classe d'orgue liturgique a vu le jour grâce à la convention signée entre l'EMMDAL et l'église Bon Pasteur, afin de pouvoir bénéficier de l'instrument in situ. Le département de guitare ajoute une corde à son manche et offre à tous les fans de Django REINHARDT un tout nouvel atelier de guitare manouche. Les professeurs de guitare et guitare électrique proposent un cours de musiques actuelles en complément d'un atelier de composition « Rock et dérivés ». Pour les amateurs inspirés, un atelier « d'improvisation constructive » est proposé à tous afin d'en maîtriser la culture et la pratique. Enfin, un atelier de « composition électro-acoustique » permettra aux amoureux de MAO (Musiques Assistées par Ordinateur) de découvrir ou de parfaire l'utilisation des nouvelles technologies au service de la création musicale.

Débutants, lancez-vous !

Point commun de ces nouveaux cours et ateliers : l'accessibilité. En effet, pour la plupart d'entre eux, aucun prérequis de solfège ou de connaissances musicales n'est exigé. Il s'agit de permettre à tous, enfants, adolescents ou adultes d'essayer et de découvrir de nouvelles pratiques, dans un cadre et un contexte différents. Une raison de plus de s'inscrire !

Retrouvez le détail de ces différents ateliers ainsi que toute l'offre de l'EMMDAL sur le site Internet et sur la page Facebook de la Ville ou au 04 42 77 91 15.

Les nouveautés en bref

- Orgue liturgique, par Rory NELSON, à l'église Bon Pasteur
- Atelier de guitare manouche, par Messieurs NIETO, PEREZ et FERAL, au centre culturel G. Sand
- Cours de musiques actuelles, par Messieurs PAPPOLA et PECOT et atelier de composition rock et dérivés, par Monsieur PAPPOLLA, au centre culturel G. Sand
- Atelier d'improvisation constructive, par Nicolas BAUFFE, à l'espace Feydeau
- Atelier de MAO/composition électro-acoustique, par Nicolas BAUFFE, à l'espace Feydeau

Vitrolles et ses pépites, premier guide touristique de la ville

Vitrolles est une (potentielle) ville touristique. Vous en doutez ? La Mairie vient de publier *Vitrolles et ses pépites*, un guide qui s'adresse aussi bien aux visiteurs extérieurs qu'aux habitants. Lieux à voir, randonnées, histoire, patrimoine, festivités, loisirs… une revue générale des attraits vitrollais. Et une vision inédite pour beaucoup d'entre nous. Du fait de l'urbanisation massive des années « Ville nouvelle », le patrimoine communal est peu connu. Au-delà des clichés, il s'agit de découvrir ses singularités et ses beautés.
Ce guide est le premier numéro de la collection « Vitrolles en Version Originale (V.V.O.) », réalisée et éditée par la Mairie. Après ce volet général, les autres guides seront thématiques mais toujours tous publics. De nouvelles occasions de découvrir la ville autrement.



La chasse aux trésors vitrollais est lancée !
Guide gratuit, disponible au Bureau Municipal du Tourisme, parvis de l'Hôtel de ville à partir de mi-novembre, ou en téléchargement sur www.vitrolles13.fr Qu'en pensez-vous ? Donnez-nous votre avis par courriel : communication@ville-vitrolles13.fr

Des richesses à faire fructifier

Le 14 septembre dernier, la Mairie signait les principes de la Convention de Faro, initiative du Conseil de l'Europe pour « *la reconnaissance de la valeur du patrimoine historique et de la culture pour la société et l'individu* ». Architecture, nature, culture, mémoire autour de témoignages d'habitant, un programme municipal de valorisation est déjà engagé (quelques exemples d'actions auxquelles vous pouvez participer dans le cadre de Vitrolles Echangeur, projet de notre ville au sein de Marseille Provence 2013).

Soyez champion de l'hospitalité
Avec l'appui de la coopérative marseillaise Hôtel du Nord, la Mairie de Vitrolles met en place des chambres d'hôtes et visites guidées par l'habitant. **Vous êtes intéressé ? Contactez la Direction du Patrimoine et du Tourisme 04 42 77 90 27. Découvrir le principe ? http//:hoteldunord.coop**

Devenez « touriste de votre ville »
Une invitation à changer de regard sur Vitrolles pour considérer ses atouts culturels et économiques. Proposez des améliorations avec le soutien de la Mairie, de professionnels et d'autres habitants. En cours de création avec Radio Grenouille, chaîne locale : une promenade sonore urbaine à écouter en 2013 sur **www.grenouille888.org**

Vitrolles est ville pilote du GR 2013, sentier de randonnée d'un genre nouveau. Ce circuit de 360 km d'Arles à la Ciotat traverse notre commune vers la gare TGV de l'Arbois. Redécouvrez le Plateau avec des animations originales.
Plus d'infos : www.sicvitrolles.org.

Un cas concret : les cheminements cyclables

Pour rappel, l'Agenda 21 comporte 4 phases essentielles : le diagnostic territorial, la définition de la stratégie de développement durable, l'élaboration du plan d'actions et la mise en œuvre de ces actions. La Mairie entre dans la troisième phase, étape qui prend du sens pour chacun d'entre nous puisqu'il s'agit de traduire les étapes précédentes en actions concrètes. Par exemple, la réalisation du tracé de l'ensemble des cheminements cyclables et pédestres de la ville est une action qui découle du pilier « Mobilité et performance énergétique ». Elle répond à l'objectif d'optimiser les déplacements, réduire la place de la voiture en ville et contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air. En effet, parmi les problématiques identifiées en phase de diagnostic, deux concernent la sécurisation des déplacements alternatifs et la réduction de la voiture en ville.



L'agenda 21 se dessine… en pictogrammes

Agenda 21. Voilà un terme qui se retrouve souvent dans nos colonnes et qui, il faut bien l'admettre, n'est pas toujours simple à comprendre. Derrière ce nom se cache pourtant de grands enjeux pour notre ville. Cet outil méthodologique est conçu pour permettre la mise en place d'une politique de développement durable. Dans le dernier numéro, nous avions fait un point précis sur l'avancement du projet et il s'avère que pour le rendre accessible et perçu par tous, il fallait trouver le moyen de donner de la visibilité à cet outil. C'est le rôle de ces pictogrammes qui illustreront le document présentant le futur plan d'action. Lors du dernier Conseil Municipal, les 5 grandes orientations de l'Agenda 21 ont été votées. Pour chacun de ces 5 piliers, un pictogramme a été attribué afin de créer un repère visuel. Dans la mesure où ces piliers aboutiront de façon concrète à des actions précises, il sera d'autant plus facile de rattacher ces futures actions à leur piliers respectifs en leur associant les mêmes pictogrammes. Préparez-vous donc à retrouver ces petits symboles dans nos prochaines publications !

La stratégie adoptée en Conseil Municipal

La mise en place d'un Agenda 21 à Vitrolles a permis d'établir une stratégie de développement durable. Cette stratégie se décline en 5 piliers : l'exemplarité, la mobilité et la performance énergétique, le cadre de vie, la construction du lien social et le développement économique responsable. Entérinées lors de la séance du Conseil Municipal du 23 octobre dernier, ces 5 grandes orientations permettront d'établir le plan d'actions, prochaine étape de l'Agenda 21.



A Vitrolles, les enfants aussi ont le droit de vote !

Le 16 octobre dernier, les élèves des écoles élémentaires ont vécu leur tout premier scrutin. Ils ont élu, dans chaque école de la ville, deux de leurs camarades qui siègeront au Conseil Municipal des Enfants. L'occasion de faire prendre conscience à nos électeurs en herbe de l'utilité et de l'importance du droit de vote afin d'en faire de futurs citoyens responsables.

Les jeunes conseillers municipaux fraîchement élus ont ainsi pu participer, le 20 octobre, à l'installation du Conseil à l'Hôtel de Ville, en présence de Monsieur le Maire, Loïc GACHON, et de l'ensemble du Conseil Municipal. Une journée particulièrement riche en émotions pour nos jeunes conseillers qui se sont vu remettre leur écharpe lors de la cérémonie officielle. Élus pour deux ans, ils auront bientôt l'occasion de s'investir dans la vie de la Commune en participant à l'une des 4 commissions de leur choix (Solidarité, Environnement, Culture ou Sport et loisirs) à raison d'une réunion bimestrielle et de deux plénières par an.

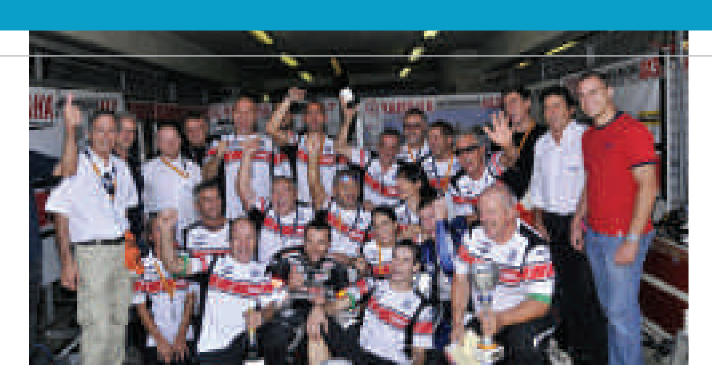
Le Conseil des Sages : une autre instance citoyenne

La Mairie est depuis longtemps attachée à promouvoir la participation citoyenne. C'est ainsi que depuis 2006, la Ville a mis en place un Conseil des Sages, composé de seniors. 31 Vitrollaises et Vitrollais qui, par leur histoire et leur expérience, représentent une véritable richesse pour notre commune. Ils apportent conseils et réflexions, émettent des avis constructifs et sont force de proposition sur les différents projets de notre ville, dans l'unique souci du bien commun.

Liste des élus

- *Giani MENICCUCI*
- *Ambre SINEYA*
- *Hugo STOICAN*
- *Anaïs PAILLOUX*
- *Ilyes MEDAFFAR*
- *Basma YAHIAOUI*
- *Maxime LONG*
- *Chaymaa BOUKHATEM*
- *Kalia FRIH*
- *Lüca NEVEU*
- *Lauryn GABORY*
- *Lucas ONORATO*
- *Lisa-Marie AREZKI*
- *Mattéo PAZIER*
- *Lola MORI*
- *Mohamed CHAREF*
- *Nathanaël LEBON*
- *Manon DEMOLIN*
- *Rayen OURARHI*
- *Myriam BOUDERBALA*
- *Salah-Dine MENADJELIA*
- *Naissa JAMAY*
- *Sam DI MEGLIO*
- *Noemie SCHMID*
- *Océane LEBRUN*
- *Samuel NOBRE*
- *Tasnime ASKEUR*
- *Theo GIOMI*
- *Tom PONGY*
- *Zelie VALLAURI*
- *Jibril MOUKALISSE*
- *Valentin BRUZZESE*

La petite moto qui jouait dans la cour des grandes



C'est une histoire vraie digne d'une fable, où le moins bien armé sort victorieux de l'épreuve. En avril 2012, un « team » (équipe) vitrollais remportait le « Bol d'argent », course moto d'endurance de 3 heures qui lance le Bol d'or, la plus célèbre compétition mondiale du genre, à Magny-Cours. *« Nous avions la moto la moins performante et nous avons gagné avec un tour et demi d'avance. La Yamaha roadster FZ8 (800 cm³), excellent véhicule urbain, n'est pas conçue pour la compétition. C'est comme si on demandait à un unijambiste de faire le Marathon de New-York ! »* raconte Alex BOUROUDIAN, à l'initiative du défi. Il s'y connaît. Son équipe avait déjà gagné la course à sa création, il y a 34 ans. Pour l'édition 2012, on pouvait compter sur le talent des pilotes, Cyril CARILLO et Franck TAUZIÈDE.

Fort de ce résultat, le manager Fabrice VANDERDONKT (concessionnaire Yamaha du Moto Racing 113 Vitrolles), engage aux 24 heures du Mans Moto, une autre machine non conçue pour la compétition : *« Une FZ1 roadster (1000 cm³) sans carénage, réalisée dans les ateliers vitrollais. Elle était un peu modifiée : moteur survitaminé, réservoir augmenté, bras oscillant pour changer les roues rapidement dans les relais… Nous avons décroché le podium avec une 2e place dans la catégorie Prototypes, et le prix ESCRA qui récompense la performance de l'équipe technique, la pugnacité du team, la décoration du stand. Malgré 3 chutes et un moteur cassé ! Un exploit. On a fini la course avec une standing ovation de tous nos concurrents pour ce challenge fou. »*

Vitrolles accueille trois manifestations spectaculaires

Le Cross du Griffon (27e édition)
Organisée par le club Vitrolles Sport Athlétisme et la Fédération Française d'Athlétisme, la course rassemble plus de 1000 participants (enfants et adultes), avec 12 départs selon les catégories. En ouverture à 9h, Trophée des entreprises Vitrosports.
Le 11 novembre, parc du Griffon. Inscriptions auprès du KMS : www.kms.fr
Club Vitrolles Sport Athlétisme : 04 42 89 05 75

Coupe de France Full Contact enfant ou Light Contact
De la boxe avec pieds et poings mais où il est interdit de frapper. Un sport éducatif réservé aux moins de 18 ans. Une vingtaine d'élèves du Club Sport et Jeunes Vitrollais participent.
17 et 18 novembre de 11h à 19h, gymnase M. Piot. Club Sport et Jeunes Vitrollais : 04 88 40 21 91

Défis sportifs en faveur du Téléthon, à partir du 7 décembre. Voir page Solidarité.

Demi-finale du Championnat de France de Gymnastique Rythmique
Une discipline qui allie danse et acrobatie. Les gymnastes évoluent avec des engins : corde, cerceau, ballon, massues ou ruban. *« C'est un sport proche du contorsionnisme, qui exige énormément de souplesse et de coordination. Avec des difficultés à maîtriser : saut, équilibre, pivot... »*, explique Sandra CATALA, Responsable technique et entraîneur du club Gym Rythmic Vitrolles.
Le 15/12 de 13h30 à 20h, le 16/12 de 10h à 17h, gymnase M. Piot. Club Gym Rythmic Vitrolles : 06 60 69 53 45

La danseuse aux toiles habitées



Gisèle ANTOINE-BERTHIER

Peinture, décoration, danse, théâtre, musique..., Gisèle ANTOINE-BERTHIER a exploré plusieurs voies artistiques. Les Muses ont dû se pencher toutes ensemble sur son berceau pour la combler de leurs dons. L'artiste a une autre version. Sa maîtrise, elle l'a lentement acquise par des années d'études et d'enseignement. Ses talents, elle les doit à un père comédien qui côtoie le monde du théâtre d'après-guerre, et à une mère douée de ses mains. *« J'ai eu une éducation artistique à la fois rigoureuse et laissant libre cours à la créativité. Dans tout ce que j'ai créé, il y a autant de technique que de liberté. »* Jeunesse à Paris, piano au Conservatoire, diplôme des Arts appliqués et des Beaux-Arts, danse classique. A 17 ans, elle intègre la Compagnie Janine Solane, une émule d'Isadora DUNCAN. La troupe, renommée, se produit au Palais de Chaillot. Une passion intacte. Gisèle ANTOINE-BERTHIER est aujourd'hui vice-présidente de l'Association des peintres et sculpteurs de la danse européens.

« Dans tout ce que j'ai créé, il y a autant de technique que de liberté. »

A partir de 1960, elle alterne expositions et concours de peinture, gagne de nombreux prix. Son pinceau fait subir aux sujets même rebattus, une métamorphose poétique. Le Rocher vitrollais prend ainsi des allures vaporeuses ou apocalyptiques. Dans ses toiles, des figures cachées (visages, mains, yeux) se dévoilent aux regards attentifs. Un mystère dont l'artiste ne prend conscience qu'au cours de l'exécution. C'est parfois le visage de son défunt mari qui surgit. Un homme généreux et engagé. Il a été président de l'AVES, premier centre social de Vitrolles, et créateur de l'association « Immigrés en Provence ». Une riche expérience dont Gisèle ANTOINE-BERTHIER dit : *« J'étais inventive, pleine de passion et d'amour, c'est ce qui a dirigé toute ma vie. »*

Les nouveaux Vitrollais

Mai 2011 Thomas MAZIANI – **Août 2012** François FERNANDEZ – Coralie GAYTE – Chelsy INZERILLO – Meyssoun JULIEN – Wissam MOTRANI – Mariem NAJAHI – Lucie POTAUFEUX – Giùlia AGUILAR – Cassandra ALESI – Amir BOUGRINI – Wissem BRAHAM – Livio CHAUSSABEL – Naya DIB – Giulia FAVARO – Gabriel FERY CADOREL – Ilyhan HICHRI – **Septembre 2012** Léa BAJ – Kamélia ZEROUAL – Nedim CHARMAT – Nassif SOULI – Sebastien SUDOL – Sohan CHHIM – Kiara HACINI – Medhi MALAGOUEN – Monji OUTAY – Pierre SCIORTINO – Vicenta SCIORTINO – Ilknur AKDAG – Milan BEN TAHAR – Safia BENAMRANE – Alice CAREDDU – Safia LOUTFI – Jessyca MARTIN – Léa PERNIN – Elena RIZZO – THIAGO VICENTE – Elyo GRYMONPREZ – Nina KACZOR DESSERTINE – Leeloo MARLIER – Luca NOGENT – Keltoum SALHI – Rafaëlla SANTIAGO – **Octobre 2012** Mathéo CALDARELLA – Cali CONTRERAS BEYNEIX – Mickael DA ANUNCIAÇAO GOMES – Nina KACZOR DESSERTINE – Nathan MEUNIER – Antone PERGANDI – Mayronne POQUET FROMENTO – Hamza RIAHI – Ania TAGUELMINT – Célina TAGUELMINT – Mathéo DOULCET COULANJON – Sami IKHERBANE – Nathan MEUNIER – Malya ALMIHDHOIRI – Kilyan BEDDOU – Lohann BERNARD – Baptiste CHEMINADE – Tasmine CHERRADA – Ryan CORTES – Héléna VANFLETEREN.

Ils s'aiment

Août 2012 Dominique NUNES & Sandrine MOLGOSA – Roland PAOLANTONI & Valerie AZUAR – Thomas PURIFICATO & Christel GOMEZ – Fethi ZEROUAL & Lilia BETTAYEB – **Septembre 2012** Mandris DA CRUZ & Lise ANGEVIN – Brice AUJAUD & Aurélie COURCHET – Luis DIAS DA SILVA & Melanie BERNARD – Stéphane DONNEAUD & Chantal MISERAZZI – Guillaume JULLIEN & Virginie FATIGON – Hassen BOULFOUL & Linda DJELLOUL – Frédéric BOUSQUET & Stéphanie TASSY – Soufian MECHTAR & Miriam LEON – Laurent SANCHEZ & Céline BLANC – Marc JAOUEN & Dany SOK – Rudy MALET & Isabelle MESLAY – Laurent MOUREN & Sophie POZZOLI – Abdulcebar AKDAG & Fatma DEMIR – Farid MOKRANE & Noura CHERAÏTI – **Octobre 2012** Karim ANTAR & Farida DJAOVITA – Antoine ATTARD & Marion HUBER – Bruno NICOLAS & Antoinette DELATTRE – Serge ADORNO & Sandrine PEREZ – Diégo SANTIAGO & Incarnation RODRIGUEZ – Daniel FALCONE & Sophie MAILLARD – Mohamed MAHREZ & Laetitia GOMEZ.

Ils nous ont quittés

Août 2012 Mohamed BEN SLIMANE – Batmanadane AUBRY – Daniel MIMILLE – Andrée LAVIE veuve MERIADEC – Ahamed RAHAMATOULLA – Paul ROYER – Louise DI GIOVANNI née AUBERNON – **Septembre 2012** François CORTES – Jean-Claude HÉNON – Berthe HADJEDJE veuve SOUID – Pauline CHAVE – Anne POINTNER veuve SERÉ – Noël PANCHETTI – Joël HOURIEZ – Joseph BENZEKRI – André BAROCHE – **Octobre 2012** Kaïs KALI – Hugues BORY – Julien MORAN Y RODRIGUEZ – Claude GAY – Alain BESSET – Robert PEGAND – Viviane GIRAUD née GROSSI-RICIERI – Vincent BILELLA – Emile DELBECQ – Denise BERITON veuve PICCHEREDDU – Emmanuel PELADAN – Jacques DRUAUX – Rolf EBERT.

Vous souhaitez recevoir des informations régulières sur la vie culturelle ou sur les événements de votre ville ?



à VITROLLES le mag

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE VITROLLES

NOM, Prénom : ____________________

Adresse : ____________________

____

Code Postal : |_|_|_|_|_| Ville : ____________________

Tél : ____________ Mél : ____________

A renvoyer ou à déposer complété à :
MAIRIE DE VITROLLES Service Communication
Place de Provence BP 30102 13743 Vitrolles cedex

Numéros utiles

SOCIAL
- **Maison de la Solidarité** 04 13 31 58 29
- Age d'Or 04 42 15 41 02
- Maison du droit 04 42 89 03 31
- IVG Contraception (N° Vert) 0800 105 105

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 19h, le samedi de 9h à 12h uniquement.

Information CCAS
Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a désormais deux lieux pour vous accueillir.
Le CCAS, dont le siège était situé au chemin des Vignes, a regagné depuis le 23 mai ses locaux entièrement rénovés au village. A noter : l'accès se fait désormais par l'avenue Vital Rouard et la place du parc.
A l'espace Lully, dans le quartier de la Frescoule, les travailleurs sociaux de l'antenne Sud et de l'Epicerie sociale du CCAS continueront à proposer les mêmes services d'aide sociale.

Nouvelles coordonnées
Siège
Village, Avenue Vital Rouard (Arrêt de bus à proximité) - 04 42 77 63 77
Antenne Sud
Quartier de la Frescoule, 101 avenue Jean Monnet, Espace Lully - 04 42 77 63 81

PROPRETÉ
- Déchèterie 04 42 79 77 56
- Enlèvement encombrants (CPA) 04 42 34 38 30 (hors gravats et déchets verts)
- Sce débroussaillement 04 42 77 94 39
- Nettoiement (N° Vert) 0 800 00 20 20

TRANSPORTS
- Smiteeb Gare routière centre-ville 04 42 89 85 85
- Bus de l'étang de Berre 04 42 46 06 66
- CAP (ligne Vitrolles-Aix) 04 42 97 52 12
- Suma (ligne Vitrolles-Aix) 04 42 87 05 84

ÉCONOMIE/EMPLOI
- Bureau Municipal de l'Emploi 04 42 77 41 00
- Mission locale Est-Etang de Berre 04 42 77 53 53
- Pole Emploi 04 42 77 39 49 ou 08 11 55 01 13

FAMILLE/ÉDUCATION
- Affaires scolaires 04 42 77 63 24
- Petite enfance 04 42 77 63 50
- Point Info Famille 04 42 15 41 05 / 06 70 71 14 29

CULTURE
- Affaires culturelles 04 42 02 46 50
- Bibliothèque G. Sand 04 42 77 90 40
- Bibliothèque G. Brassens 04 42 89 11 55
- Ecole de musique et de danse 04 42 77 91 15
- Ecole d'arts plastiques 04 42 77 63 06
- Cinéma Les Lumières 04 42 77 90 77
- Université du Temps Disponible (UTD) 04 42 02 46 53 ou 04 42 77 90 08

ANIMATIONS/LOISIRS
- Vacances et loisirs 04 42 77 63 47 ou 55
- Cybermaison Centre-ville (G. Sand) 04 42 77 90 40
- Cybermaison Quartiers Sud 04 42 77 41 05
- Ludothèque 04 42 77 90 41 ou 94 27
- Maisons de quartier 04 42 77 67 90
- Maison des associations 04 42 77 63 42

VIE PRATIQUE
- Sports 04 42 77 91 60
- Logement 04 42 77 63 72

Le service du logement est ouvert au public, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 16h30.
- Bureau Municipal du Tourisme 04 42 77 90 27
- Environnement 04 42 77 90 92
- Maison du droit 04 42 89 03 31

Allô Mairie 0 800 00 20 20

Les numéros d'urgence
- Pompiers 18
- Police secours 17
- SAMU 15
- Centre anti-poison 04 91 75 25 25
- Clinique de Vitrolles 04 42 46 26 26
- EDF- GDF urgences 08 10 33 31 13
- Médecin 24h/24h 04 42 89 00 00
- Police nationale 04 42 10 88 20
- Police municipale (N° Vert) 0 800 41 13 13

Nouveauté : permanence de la Police Municipale tous les mardis de 10 à 12h à la Mairie des quartiers Sud. Cahier de doléances et prise de RV sur place.
- Société des Eaux de Marseille 0 810 40 05 00
- Qualité de l'air 24h/24h 04 42 49 35 35

Médecins de garde
NOVEMBRE 2012
- **Jeudi 1er** Dr FRANCON 04 42 79 75 01
- **Dimanche 4** Dr GABORIT 04 42 75 29 22
- **Dimanche 11** Dr GARNIER 04 42 89 12 12
- **Dimanche 18** Dr GOUFFRAN 04 42 89 33 14
- **Dimanche 25** Dr GUEDJ 04 42 75 36 63

DECEMBRE 2012
- **Dimanche 2** Dr HALIMI 04 42 89 40 51
- **Dimanche 9** Dr HAMZAOUI 04 42 79 77 38
- **Dimanche 16** Dr IMBERT 04 42 89 44 07
- **Dimanche 23** Dr JEAN 04 42 75 15 33
- **Mardi 25** Dr LANDO 04 42 89 65 35
- **Dimanche 30** Dr LEVET 04 42 89 81 25
- **Mardi 1er** Dr MARIETTI 04 42 75 25 05

Pharmacies de garde
NOVEMBRE 2012
- **Jeudi 1er** CAMPUS (Grand Vitrolles) 04 42 46 81 20 13127 VITROLLES
- **Dimanche 4** HERAUD 04 42 09 09 10 13700 MARIGNANE
- **Dimanche 11** ZUNINO 04 42 75 38 48 13127 VITROLLES
- **Dimanche 18** DEBROWSKI 04 42 88 10 15 13700 MARIGNANE
- **Dimanche 25** GAS CADOR 04 42 88 84 76 13700 MARIGNANE

DECEMBRE 2012
- **Dimanche 2** BONNAFOUX 04 42 09 70 95 13700 MARIGNANE
- **Dimanche 9** CAMPUS (Grand Vitrolles) 04 42 46 81 20 13127 VITROLLES
- **Dimanche 16** CAMPUS (Grand Vitrolles) 04 42 46 81 20 13127 VITROLLES
- **Dimanche 23** CAMPUS (Grand Vitrolles) 04 42 46 81 20 13127 VITROLLES
- **Mardi 25** PANCHAUD SALVO 04 42 88 07 33 13700 MARIGNANE
- **Dimanche 30** LEVY ADAMI 04 42 02 83 09 13 LES PENNES MIRABEAU
- **Mardi 1er** ZUNINO 04 42 75 38 48 13127 VITROLLES

3237 : nouveau numéro de téléphone pour la pharmacie de garde de nuit.
Une permanence sera effectuée de 9h à 12h et de 15h à 19h. En dehors de ces horaires, le commissariat de police nationale sera en mesure de joindre les pharmaciens. Après 19h, la procédure de garde de nuit est appliquée. Pour des raisons de sécurité, les pharmacies peuvent travailler à rideau fermé. **3237 : pharmacie de garde de nuit.**

Passage fourrière animaux
NOVEMBRE : mardi 6 à 11h30, **jeudi 15** à 11h30, **mercredi 21** à 9h, **mardi 27** à 10h

DECEMBRE : jeudi 6 à 9h, **mardi 11** à 11h, **lundi 17** à 10h et **vendredi 28** à 10h

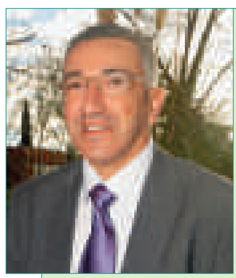
Permanence du Défenseur des Droits à Martigues
Le Délégué territorial du Défenseur des Droits a remplacé juridiquement le Médiateur de la République. Peut saisir cette autorité constitutionnelle : un administré s'estimant lésé par le fonctionnement d'une administration ou d'un service public, tout enfant qui invoque la protection de ses droits ou une situation mettant en cause son intérêt, mais aussi toute personne s'estimant victime d'une discrimination directe ou indirecte prohibée par la loi, ainsi que tout citoyen qui a été victime ou témoin de faits dont il estime qu'ils constituent un manquement à la déontologie par des personnes exerçant une activité de sécurité. Claude PIETRI, Délégué territorial du Défenseur des Droits, vous reçoit sur rendez-vous à la Maison de la Justice et du Droit, Place Paradis St Roch, à Martigues. Contact : 04 42 41 32 20

Accueil du public en Mairie
- Hôtel de ville 04 42 77 90 00 Ouverture au public en continu de 8h30 à 16h30
- Mairie annexe Village : ATTENTION ! Fermeture jusqu'au 1er janvier 2014.
- Mairie annexe quartiers Sud 04 42 77 91 75 Ouverture au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.



Groupe socialiste et apparentés

L'actualité et le gouvernement ont remis en lumière l'enjeu métropolitain. A Vitrolles, nous subissons chaque jour les difficultés liées à l'absence de projet concerté à cette bonne échelle. Combien de vitrollais sont obligés d'utiliser leur véhicule à défaut d'avoir un réseau de transport cohérent entre Marseille-Aix et l'est de l'étang de Berre ? L'aire métropolitaine marseillaise est une réalité économique et sociale indiscutable, pourtant elle ne s'est jamais traduite dans l'organisation administrative et politique. Si Marseille ne peut exiger de son aire métropolitaine qu'elle paie pour elle les choix qu'elle n'a pas su faire, pour autant les territoires voisins ne peuvent se désintéresser de l'avenir de Marseille. L'échec de Marseille serait l'échec de tous. Avec le maire, les élus socialistes et apparentés affirment que l'urgence est à la mise en œuvre opérationnelle, à court terme, d'actions concrètes autour du développement économique et des transports. C'est la condition indispensable pour rendre crédible cette démarche ambitieuse et construire une réelle stratégie publique de développement durable. **> Michel RENAUDIN**, Adjoint au Maire délégué au Personnel Communal



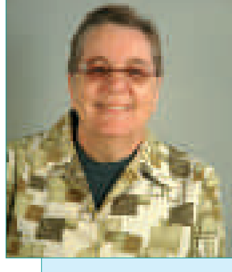
Groupe des élus communistes et apparentés

La mosquée de Poitiers a été envahi par un groupe d'extrême droite Le ministre de l'Intérieur dénonce «la provocation haineuse et inadmissible» et rappelle que «la République garantit à tous le libre exercice du culte dans le respect des règles de la laïcité». L'indignation fut unanime à gauche comme à droite. Rappelons cet épisode de notre histoire. Ce sont les tabors marocains aux ordres du général de Montsabert qui, au prix de pertes considérables, ont délogé les allemands retranchés dans Notre Dame de la Garde, sans avoir recours à l'artillerie pour ne pas abîmer la basilique. Des musulmans se sont sacrifiés pour la Bonne Mère Accomplissant ainsi un acte héroïque mais d'une grande signification laïque en défendant un édifice religieux. Ils permettent aujourd'hui à la communauté catholique les célébrations en ces lieux même si la bonne mère appartient à tous les marseillais croyants et non croyants. Vitrolles s'est dotée de temples et d'églises permettant à ses enfants protestants et catholiques de vivre leur culte. Nos concitoyens musulmans doivent vivre enfin leur religion dans un édifice digne de ce nom.
> Malik MERSALI, Adjoint au Maire délégué aux Finances - Conseiller communautaire du Pays d'Aix



Groupe Démocrate et social

Être à l'écoute de ses concitoyens, répondre aux besoins exprimés, améliorer leur cadre de vie, doter la ville d'équipements structurants et conduire une politique respectueuse des différences sociales, culturelles et de générations, c'est favoriser le « Vivre Ensemble ». C'est ce qu'a fait jusqu'à présent l'équipe municipale. Une nouvelle étape s'engage maintenant qui doit offrir aux Vitrollais, la possibilité de « Faire Ensemble ». Ce changement passe par une stratégie de développement durable avec la mise en route de l'Agenda 21. Autre pilier d'importance, la mise en œuvre du Projet Éducatif Local qui s'appuie sur des valeurs éducatives et une démarche participative des citoyens. De même le projet Vitrolles Échangeur, conçu pour placer Vitrolles au centre du Territoire pour Marseille Provence Capitale Culturelle 2013, avec en filigrane la refondation de l'identité urbaine de Vitrolles, constitue également un des axes de ce « Faire Ensemble » qui forgera le Vitrolles de demain, au-delà de la seule année 2013, pour les 10 ou 20 ans qui viennent. **> Henri-Michel PORTE,** Adjoint au Maire délégué à la Culture - **Michel PIQUET,** Conseiller municipal délégué à la communication, à la Mémoire et au Patrimoine



Groupe des élus société civile

Dix ans de mandat… Dix ans de présence de la société civile dans la majorité municipale… Est-ce vraiment utile d'avoir au sein du conseil des personnes, sans appartenance politique, mais qui partagent les choix de la majorité à laquelle elles appartiennent ? Nous pensons que oui. Nous sommes différents les uns des autres. Notre apport n'est pas influencé par des appartenances politiques plus larges, nous sommes plus libres de nos opinions. Nous démontrons que l'avenir de notre ville est de la responsabilité de chacun. Nous sommes de ceux qui refusent de remettre leur sort entre les mains des autres. Nous croyons cependant à la force du politique. Cette position n'est pas facile à comprendre, ni à tenir, mais c'est la nôtre, c'est celle que nous avons toujours défendu. Elle est respectée par les membres de la majorité, dont nous partageons totalement les orientations. Dans un monde qui cultive le désenchantement, nous voulons montrer qu'un avenir meilleur dépend de chacun de nous…
> Marie-Thérèse THIBAUT, Adjointe au Maire, Déléguée à la Vie Associative et à l'Animation urbaine



Rassemblement des droites vitrollaises

Alors que le nouveau gouvernement ne trouve pas d'autre solution aux problèmes budgétaires que de faire payer très cher les français par des hausses d'impôts, l'équipe municipale en place continue, comme si de rien n'était, à dépenser sans compter. Déjà en frais d'études pour des projets certes nécessaires mais onéreux dès le départ sans rien en cours à l'arrivée. L'exemple le plus frappant de cette gabegie est le montant consacré aux études pour les travaux à réaliser sur l'avenue de Marseille. Sachez qu'entre ce que nous avons déjà payé et ce qui reste à régler, nous dépassons facilement le million d'euros et ce n'est pas fini... Pour l'instant aucun effort économique n'est prévu et les dépenses s'accumulent, comme pour des associations dont plusieurs sont subventionnées grassement alors qu'elles apportent le même service à la collectivité mais n'ont pas toutes la même efficacité dans les résultats obtenus. L'une d'entre-elles a même déposé son bilan alors qu'elle avait reçu dans l'année près de 30 000 euros par la commune, sans parler des subventions versées également par le Conseil Général. Tout cet argent gaspillé et perdu nous a coûté à nous, pauvres contribuables et les coupables ne seront même pas poursuivis... Les seules économies annoncées concernent le budget sécurité, car nos édiles considérant que tout va pour le mieux (ou presque...) sur la Ville, ont pensé qu'il était utile de réduire les effectifs et les rondes de la Police Municipale, alors que les vrais problèmes d'insécurité demeurent et continuent de s'accroître. N'oublions pas non plus l'augmentation des difficultés à trouver un emploi rencontrées par certains d'entre-nous. Là par contre la majorité municipale n'hésite pas (charité bien ordonnée commençant par soi-même) à faire embaucher à la Mairie : qui son frère, son fils ou sa fille et même, pourquoi pas, sa belle-mère et son beau-frère... Rassurez-vous, comme vous le voyez, tout ne va pas si mal pour tout le monde et à ceux qui ont chanté lors de la victoire des socialistes aux dernières élections, nous leur disons : *« Eh bien ! dansez maintenant !! »*

(Un grand merci à Jean de la Fontaine (1621 – 1695) pour la possibilité qu'il nous offre d'adapter la morale de sa fable, la Cigale et la Fourmi à notre époque moderne.)

> Christian BORELLI,
Conseiller municipal d'opposition

Permanences des élus

- **Loïc GACHON** Maire ; Conseiller général et Vice-Président de la CPA
  Permanences sur rendez-vous uniquement, le mardi après-midi : 04 42 77 94 03
- **Jean-Claude MONDOLONI** Premier Adjoint délégué aux Bâtiments communaux, Voirie Réseaux et Circulation, aux Parcs et Jardins, aux Transports en commun. *Permanences mardi et jeudi après-midi sur rendez-vous. Hôtel de ville : 04 42 77 94 12*

Pour rencontrer les élus ci-dessous, contactez le 04 42 77 91 52 ou le 04 42 77 90 62.

- **Marie-Thérèse THIBAUT** Adjointe déléguée à la Vie associative et à l'animation urbaine
- **Pascale MORBELLI** Adjointe déléguée au Projet de Rénovation Urbain et Contrat Urbain de Cohésion Sociale et à l'Habitat
- **Malik MERSALI** Adjoint délégué aux Finances
- **Sophie ALLIOTTE** Adjointe déléguée à l'Administration Générale et à la Proximité des Bords de l'Etang
- **Jean-Claude DENJEAN** Adjoint au Maire délégué au Développement Economique et à la Démocratie de proximité
- **Catherine TRAN PHUNG CAU** Adjointe déléguée à l'Enfance et à la Petite Enfance
- **Michel RENAUDIN** Adjoint au Maire délégué au Personnel Communal
- **Dominique TAGUELMINT** Adjointe déléguée aux Politiques de prévention, à la Tranquillité Publique et à la Maison du droit
- **Claude MICHEL** Adjoint délégué à l'Urbanisme. *Mercredi après-midi ou sur rendez-vous*
- **Henri-Michel PORTE** Adjoint délégué à la Culture
- **Claire BAY** Conseillère municipale déléguée au Tourisme et au Jumelage
- **Simon NEZRI** Conseiller municipal délégué à la Commande Publique
- **Vincent LA SCALA** Conseiller municipal délégué aux Associations patriotiques et aux Anciens Combattants
- **Henri AGARRAT** Conseiller municipal délégué aux Affaires sociales et à la Proximité Quartiers Nord
- **Geneviève BRON** Conseillère municipale déléguée à l'Age d'Or
- **Marie-Dominique YOUSEF** Conseillère municipale déléguée à la Lecture publique et à la Médiathèque
- **Marcel LICCIA** Conseiller municipal délégué aux Sports
- **Odette DESCLOUX** Conseillère municipale déléguée à l'Enfance et aux Affaires Scolaires
- **Michel PIQUET** Conseiller municipal délégué à la Communication, à la Mémoire et au Patrimoine
- **Judith DESSI** Conseillère municipale déléguée au Logement social
- **Alain AREZKI** Conseiller municipal délégué au suivi de la mise en œuvre des compétences déléguées, des demandes de subventions auprès de la CPA, de la Région, de l'Etat et de l'Europe
- **Marie-Claude MICHEL** Adjointe de quartier déléguée à l'Environnement et à la Proximité Quartiers Sud
- **Sitti BOINA** Conseillère municipale déléguée à la Proximité Quartiers Centre
- **Corinne REBOUL** Conseillère municipale déléguée au programme « AGIR pour l'énergie »
- **Isabelle ROVARINO** Conseillère municipale déléguée au Commerce, Artisanat, Agriculture et Économie
- **Jessica SGORLON** Conseillère municipale déléguée à la Jeunesse
- **Pascal BIANCO** Conseiller municipal délégué à l'Hygiène et à la Sécurité du Personnel
- **Lalia ATTAF** Conseillère municipale déléguée à l'Enfance, aux Loisirs et Vacances et au Centre de Vacances de Nevache
- **Julien MENGEAUD** Conseiller municipal délégué Accessibilité et Lutte contre les Discriminations
- **Naïma MELLITI** Conseillère municipale déléguée à l'Emploi et à la Formation
- **Marie-Odile PETRISSANS** Conseillère municipale déléguée à la Coopération Décentralisée
- **Rassemblement des Droites Vitrollaise (RDV)**
  Président du groupe : Christian BORELLI, Conseiller municipal.
  Permanences chaque mercredi de 16h à 18h à l'Hôtel de Ville et sur rendez-vous au 06 11 58 04 66 ou 06 87 12 33 54

Réunion Publique Avenue de Marseille



Lundi 12 novembre, 18h30
Chapiteau de Kiffa

Syndicat d'Initiatives Citoyennes

INAUGURATION OFFICIELLE
Lundi 19 novembre, 19h, gare routière Pierre Plantée
(animations dès 17h30)



Festivités de Noël Marché de Noël - Parc de Noël

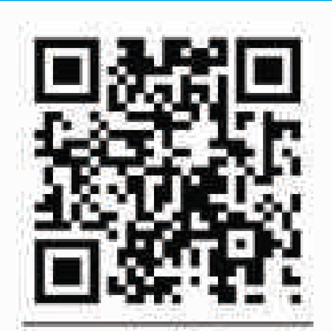


Vendredi 30 novembre, samedi 1er et dimanche 2 décembre, vieux Village et Centre-Ville

1ER DÉCEMBRE 18H : FEU D'ARTIFICE

Téléthon - 26e édition

Du 30 novembre au 9 décembre
Infos, inscriptions et promesses de dons en ligne sur :
http://solidaritetelethonvitrolles.blogs.afm-telethon.fr



Pour accéder directement à www.vitrolles13.fr, téléchargez l'application flashcode sur votre smartphone et scannez ce symbole.